



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



ECOLE D'ORTHOPHONIE DE LORRAINE

Directeur : Professeur C. SIMON

**L'ASPECT PRAGMATIQUE DE LA LECTURE
LABIALE CHEZ L'ADULTE DEVENU SOURD.**

**Elaboration d'une plaquette d'information sur la facilitation de la
lecture labiale au quotidien.**

MEMOIRE
présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE
par

Ghislaine LASON

Juin 2002



JURY

Président : Monsieur le Professeur F. CARTON
Rapporteur : Madame M.M. DUTEL, Orthophoniste
Assesseeurs : Madame le Docteur E. PERI
Monsieur J.Y. SAUSEY, Orthophoniste

ECOLE D'ORTHOPHONIE DE LORRAINE

Directeur : Professeur C. SIMON



**L'ASPECT PRAGMATIQUE DE LA LECTURE
LABIALE CHEZ L'ADULTE DEVENU SOURD.**

**Elaboration d'une plaquette d'information sur la facilitation de la
lecture labiale au quotidien.**

MEMOIRE
présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE
par

Ghislaine LASON

Juin 2002

JURY

Président : Monsieur le Professeur F. CARTON
Rapporteur : Madame M.M. DUTEL, Orthophoniste
Asseseurs : Madame le Docteur E. PERI
Monsieur J.Y. SAUSEY, Orthophoniste

Je remercie Monsieur Fernand Carton, Professeur émérite de l'Université Nancy II, d'avoir accepté de présider mon jury et de m'avoir donné tant de précieux conseils.

Je tiens à adresser à Madame Marie Madeleine Dutel
toute ma gratitude pour m'avoir aussi bien suivie tout au long
de cette année

Je remercie Madame le Docteur Elisabeth Peri d'avoir
accepté de faire partie de mon jury ainsi que pour le soutien
qu'elle m'a apporté.

Je tiens à remercier Monsieur Jean- Yves Sausey pour sa participation au sein du jury et pour son aide.

Je tiens à adresser un grand merci à toutes les personnes devenues sourdes qui ont accepté de participer à ce travail de façon si chaleureuse.

A toute ma famille et tous mes amis qui sont restés à mes côtés pour me soutenir et m'encourager tout au long de cette année.

SOMMAIRE

Introduction

Première partie : Les aspects théoriques.

I. Les surdités acquises.

1. L'audition.
 - 1.1. *Rappels anatomiques.*
 - 1.2. *Rappels physiologiques.*
2. Les différentes surdités.
 - 2.1. *La classification des surdités.*
 - 2.2. *Les différents types de surdités.*
3. Les différentes atteintes de l'oreille.
 - 3.1. *Les atteintes provoquant des surdités de perception.*
 - 3.2. *Les atteintes provoquant des surdités de transmission.*
 - 3.3. *Les atteintes provoquant une surdité mixte.*
4. Les conséquences de la surdité.

II. A propos de la lecture labiale.

1. Définitions.
2. Un peu d'histoire.
3. Les principes d'apprentissage.
4. Les conditions liées à la bonne perception de la lecture labiale.
 - 4.1. *Les conditions liées à l'environnement.*
 - 4.2. *Les conditions liées à l'interlocuteur.*
 - 4.3. *Les conditions liées au message verbal.*
 - 4.4. *Particularités liées à l'individu.*
5. Les limites liées à la bonne réception de la lecture labiale.

III. L'aspect pragmatique.

1. Définition.
2. L'utilisation du langage.
 - 2.1. *Le modèle de Jakobson.*
 - 2.2. *Le modèle de Lienard.*
 - 2.3. *La GOPCC.*
3. Application aux personnes devenues sourdes.

Deuxième partie : La méthodologie.

IV. Le cadre méthodologique.

1. La problématique.
2. Le choix d'une technique d'enquête.
3. Le questionnaire.
 - 3.1. *Elaboration du questionnaire.*
 - 3.2. *Pré-test du questionnaire.*
 - 3.3. *Résultats du pré-test.*
4. La population.

V. L'expérimentation.

1. La prise de contact.
2. Les lieux.
3. Le déroulement de l'entretien.
 - 3.1. *Au préalable.*
 - 3.2. *La conduite de l'entretien.*

Troisième partie : L'analyse.

VI. Le recueil d'informations.

1. La méthode.
2. Les résultats.
 - 2.1. *Les difficultés liées à la situation.*
 - 2.2. *Les difficultés liées aux interlocuteurs.*
 - 2.3. *Les difficultés liées au contenu du message.*
 - 2.4. *Les difficultés liées à la forme du message.*
 - 2.5. *L'adoption de stratégies.*

VII. Le traitement des résultats.

1. Ce qu'en dit la littérature.
 - 1.1. *Les stratégies de communication.*
 - 1.2. *Les stratégies de perception.*
 - 1.3. *En pratique.*

2. Des stratégies pour pallier les perturbations de la communication.
 - 2.1. *Au niveau du canal.*
 - 2.2. *Au niveau du message, de la compréhension globale.*
 - 2.3. *Au niveau du référent.*
 - 2.4. *Au niveau du contexte du message.*
 - 2.5. *Au niveau de l'aspect non-verbal.*
 - 2.6. *Autres.*

Quatrième partie : L'élaboration de la plaquette.

VIII. Les données.

1. Le regroupement des données.
2. Le tri des stratégies.
 - 2.1. *Les stratégies de la personne devenue sourde.*
 - 2.2. *Les stratégies de la personne entendante.*

IX. La rédaction.

1. A l'attention des personnes devenues sourdes.
 - 1.1. *En guise d'introduction.*
 - 1.2. *Se placer dans un environnement calme.*
 - 1.3. *La demande de répétition, de reformulation.*
 - 1.4. *La demande de formulation de phrases courtes.*
 - 1.5. *La demande de thème.*
 - 1.6. *La demande de mots-clés.*
 - 1.7. *A propos des gestes et mimiques.*
 - 1.8. *Demander d'écrire.*
 - 1.9. *L'anticipation.*
2. A l'attention des personnes entendantes.
 - 2.1. *Se placer dans un environnement calme.*
 - 2.2. *Les gestes.*
 - 2.3. *Les annonces.*
 - 2.4. *Les thèmes.*
 - 2.5. *Les phrases.*
 - 2.6. *La répétition et la reformulation.*
 - 2.7. *L'écriture.*

X. La mise en page.

1. Le contenu.
2. La couverture.
3. Et pour les entendants ?
4. La présentation.
5. Une suggestion.

Cinquième partie : Aparté.**XI. Les difficultés rencontrées.**

1. La population.
2. L'entretien.

XII. La plaquette.

1. Remarques.
2. Variations.
3. La présentation.
4. L'impact.

Conclusion.**Annexes.****Bibliographie.****Table des matières.**

Introduction.

La surdité est un trouble qui touche un nombre de personnes de plus en plus élevé. C'est le constat qui ressort chaque année de la journée nationale de l'audition. Parmi ces sourds ou malentendants, on retrouve une catégorie particulière : les personnes devenues sourdes. En effet, il s'agit de ces personnes qui ont un passé d'entendants et qui se retrouvent face aux difficultés d'un monde de silence. Elles connaissent alors de grandes difficultés à communiquer, d'autant plus que la plupart du temps, leur entourage entendant ne sait comment s'adresser à elles.

Ces personnes se voient proposer des cours de lecture labiale. Cette pratique, qui se fait au départ de façon naturelle, leur permet de combler les vides auditifs en prenant des indices visuels sur les lèvres de leurs différents interlocuteurs. Mais, il n'est pas question de panacée universelle car cette technique comporte des limites.

Vient alors la question concernant tout ce qui pourrait compléter la lecture labiale et ainsi permettre à la personne devenue sourde d'avoir une compréhension la plus complète possible. On suppose alors que, si des stratégies de compensation existent, cela permettra à la personne de retrouver un place d'être communiquant à part entière.

Tout au long de ce travail, je me propose de montrer l'existence de quelques stratégies, et de les présenter au public concerné sous forme d'une plaquette d'information. Cet outil sera à la fois à l'attention des devenus sourds et de leur entourage entendant.

Cette démarche débute par des rappels théoriques concernant les surdités de l'adulte, la lecture labiale, et l'aspect pragmatique de la communication. C'est sur ce dernier aspect que je compte me baser pour pointer les troubles de la communication mais aussi pour y chercher des compensations. Le travail se poursuit par la présentation de la méthode utilisée et par l'explication du déroulement de l'expérimentation. De ceci découle l'analyse ainsi que le traitement des résultats recueillis. L'on débouche alors sur l'élaboration de la plaquette d'informations. Cette partie concerne le regroupement des données ainsi que la rédaction en elle-même. Et l'on parvient alors à la mise en page des informations concernant les adultes devenus sourds, mais aussi leur entourage entendant. Enfin, ce travail se termine par quelques réflexions personnelles au sujet des difficultés rencontrées et de la plaquette en elle-même.

Première Partie :

Les aspects théoriques.

I. Les surdités acquises.

1. L'audition.

1.1. *Rappels anatomiques.*

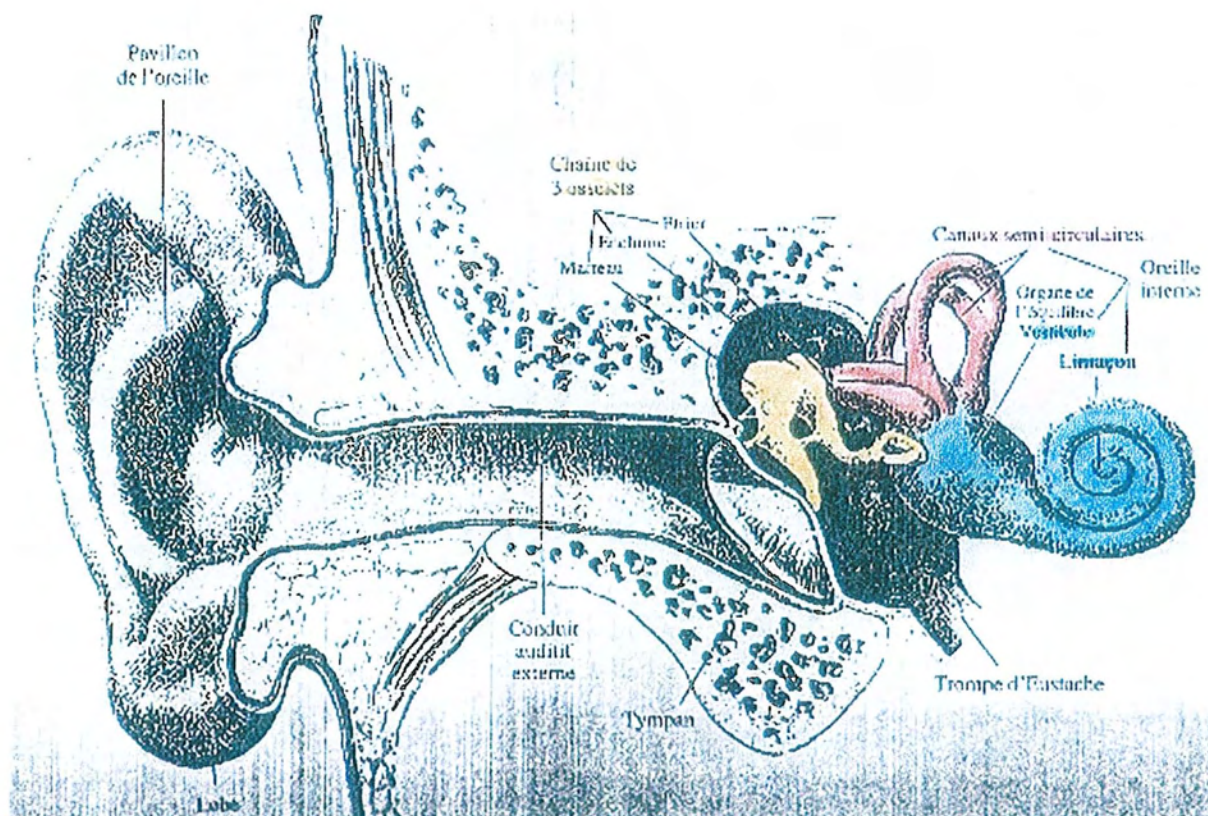
L'oreille est l'organe de l'audition ainsi que celui de l'équilibre. Elle se compose de trois parties :

- l'oreille externe
- l'oreille moyenne
- l'oreille interne

L'oreille externe est composée du pavillon ainsi que du conduit auditif externe (jusqu'au tympan),

L'oreille moyenne, ou caisse du tympan, se compose du tympan, des trois osselets (le marteau, l'enclume et l'étrier), ainsi que l'entrée de la trompe d'Eustache,

L'oreille interne contient les canaux semi-circulaires, le vestibule (organes de l'équilibre), et la cochlée ou limaçon.



Frédérique BRIN et al.(1997)

1.2. *Rappels physiologiques.*

Lorsqu'un son arrive à notre oreille, différents mécanismes se mettent en place pour nous permettre de traiter cette information auditive.

Le signal acoustique arrive au niveau de l'oreille externe. Il part du pavillon et suit sa progression le long du conduit auditif externe jusqu'au tympan qu'il va faire vibrer. Durant ce parcours, le son est amplifié comme dans un cornet.

Arrivées au tympan, ces vibrations vont être transmises au marteau ainsi qu'aux autres osselets et ce, jusqu'à l'entrée de l'oreille interne, par la fenêtre ovale.

Le rôle de la trompe d'Eustache, à ce moment, est ici d'équilibrer les pressions entre oreille externe et oreille moyenne de façon à ce que les vibrations soient transmises de façon optimale.

Les vibrations poursuivent leur chemin et sont alors transformées en variations de pression des liquides contenus dans l'oreille interne. Cette vague va progresser jusqu'à la cochlée où elle va provoquer un mouvement des cellules ciliées externes. Celui-ci va entraîner une excitation des cellules qui, en se contractant, vont permettre une autre stimulation, celle des cellules ciliées internes. Toutes ces différentes vibrations vont se transformer en stimulations électriques qui vont exciter le nerf auditif, et transmettre les informations auditives à la partie du cortex concernée.

2. Les différentes surdités.

2.1. *La classification des surdités.*

Selon le BIAP (bureau international d'audiophonologie), on retrouve quatre catégories, classées en fonction de la perte auditive tonale moyenne, en conduction aérienne sur les fréquences 250, 500, 1000, 2000 hertz.

Surdit   l  g  re : perte comprise entre 20 et 39 d  cibels

Surdit   moyenne : perte comprise entre 40 et 69 d  cibels

Surdit   s  v  re : perte comprise entre 70 et 89 d  cibels

Surdit   profonde : d  ficit sup  rieur    90 d  cibels

Dans cette cat  gorie, on trouve trois grades

- grade I, perte   gale    90 d  cibels sur 250 hertz
- grade II, perte comprise entre 90 et 100 d  cibels
- grade III, perte sup  rieure    100 d  cibels.

2.2. *Les différents types de surdité.*

En fonction de la partie atteinte de l'oreille, on trouve trois types de surdités : il s'agit des surdités de transmission, de perception et de surdités mixtes.

Les surdités de transmission correspondent à une perturbation de la conduction aérienne du son, la conduction osseuse étant conservée. La surdité n'est jamais totale, elle peut aller jusqu'à 60 décibels de perte.

Les surdités de perception sont la conséquence d'une atteinte intra- ou retrocochléaire. La surdité peut aller jusqu'à la cophose (perte totale de l'audition).

Les surdités mixtes se composent d'une atteinte des voies de conduction osseuse et aérienne. C'est l'atteinte transmissionnelle qui vient aggraver l'atteinte perceptionnelle. Ce type de surdité peut être opérable ou appareillable.

3. Les différentes atteintes de l'oreille.

Je vais proposer ici quelques exemples pour illustrer les différents types de surdité cités précédemment. Il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive.

3.1. *Les atteintes provoquant des surdités de perception.*

La surdité toxique est, le plus souvent, bilatérale et symétrique. Ce sont les cellules ciliées qui sont intoxiquées par voie sanguine. Elle est due à la prise de certains médicaments (comme certains antibiotiques) ou encore à certaines maladies (comme le diabète, l'insuffisance rénale...).

La presbyacousie est la conséquence d'un vieillissement de l'oreille. Il existe deux types d'atteintes qui se conjuguent : une atteinte périphérique et une atteinte centrale. Dans le premier cas, ce sont les cellules ciliées qui vieillissent et dégénèrent, alors que dans le deuxième cas, il y a une diminution du nombre de neurones de la voie auditive : cela conduit à un ralentissement du fonctionnement des mécanismes cérébraux.

La maladie de Menière correspond à une dégénérescence des cellules vestibulaires et cochléaires. Cette maladie se manifeste par crises, ce qui fait que l'audition se dégrade de façon progressive. Elle s'associe de vertiges et de sifflements d'oreille.

La surdité infectieuse peut être virale ou bactérienne, provoquée par un germe ou les toxines d'un germe. Ce sont les cellules ciliées qui sont détruites. Il peut s'agir par exemple d'un zona, des oreillons, etc. Ce type de surdité peut s'avérer brusque.

La surdité traumatique peut être provoquée par un traumatisme crânien, par un traumatisme sonore qui peut être professionnel par exemple .

Le neurinome est une tumeur bénigne qui atteint le nerf auditif. De part son emplacement, elle provoque une détérioration de la conduction nerveuse, ce qui entraîne une surdité de perception. La surdité est unilatérale sauf lorsqu'il s'agit de la maladie de Recklinghausen.

3.2. *Les atteintes provoquant des surdités de transmission.*

Elles peuvent être passagères.

L'obstruction du conduit auditif externe est l'une des surdités passagères les plus fréquentes : elle peut être provoquée par un bouchon de cérumen, ou la présence d'un corps étranger dans le conduit.

La surdité accidentelle peut être provoquée par la fracture ou la luxation des éléments de la chaîne des osselets, ou la perforation du tympan. Ce type d'atteinte a pour conséquence la perturbation de la conduction des vibrations sonores.

La surdité infectieuse est due aux otites moyennes aiguës (qui peuvent aussi laisser des séquelles), ou aux otites chroniques.

3.3. *Les atteinte provoquant une surdité mixte.*

L'otospongiose est la surdité génétique la plus fréquente chez l'adulte ; elle touche principalement les femmes. Il s'agit d'une blocage progressif de l'étrier dans la fenêtre ovale. Son traitement est chirurgical.

4. Les conséquences de la surdité.

Lorsqu'une personne se trouve confrontée à la surdité, elle doit faire face à une nouvelle vie, souvent difficile. Les difficultés liées à la surdité sont plus ou moins bien vécues selon le mode d'apparition : brutal ou progressif. Pourtant, à terme, la surdité est vécue comme un réel handicap. La personne se trouve coupée du monde auditif qu'elle connaît bien, isolée de tous ces sons qui semblaient insignifiants mais qui paraissent à présent si importants : tous ces petits bruits de tous les jours, le chant des oiseaux, la voix de ses proches, de son enfant qui grandit, la musique qui rythmait chaque jour...

Mais elle se trouve aussi coupée de ses habitudes culturelles : cinéma, opéra, théâtre, cafés, restaurants...

Et avant toute chose, elle se trouve bannie d'une communication avec les autres, mise à part, parce qu'elle ne comprend pas, que tous ces mots qui passent sur des lèvres et se suspendent dans l'air lui sont comme étrangers.

En plus de toutes ces difficultés, elle doit affronter tout le « ballet » médical associé à l'annonce de cette surdité : médecins ORL, audioprothésistes,...

« On parle de moi et je suis là, placée en objet, et personne ne prend la peine de m'écrire les mots qui me sortiront de ma folle solitude. Ou, de temps en temps, en guise d'espoir médical, Pierre m'écrit : « sois forte ! ». Vis-à-vis de quoi ? Non, je ne suis plus forte. Redonnez-moi ma liberté, mon assurance, ma joie de l'écoute des autres, mon corps en entier, j'étouffe de cette cage et personne, absolument personne ne mesure l'intensité de l'horreur qui m'entoure. »

Catherine MAURY (1984) p.27

C'est alors le moment de trouver comment rétablir la communication, de mettre en place de nouvelles stratégies pour « reprendre contact » avec les autres, dans des conditions différentes de celles qui nous semblaient si naturelles auparavant, mais qui s'avèrent insuffisantes maintenant. L'orthophonie entre alors en jeu, dans le but d'apprendre à toutes ces personnes devenues sourdes la lecture labiale ou, comme la nommait M. John Bulwer : « l'art subtil de lire sur les lèvres. »

II. A propos de la lecture labiale.

1. Définitions.

- perception visuelle du langage oral à l'aide de la reconnaissance des mouvements articulatoires du locuteur.

Frédérique BRIN et al.(1997)

- art subtil grâce auquel on peut, avec un œil attentif, entendre ce que dit une personne d'après le mouvement de ses lèvres.

John BULWER (1648)

- la lecture labiale permet de faire voir la parole à ceux qui ont cessé de l'entendre.

M. THOLLON in Jeanne GARRIC (1974) p.8

2. Un peu d'histoire.

Le concept d'apprentissage systématique de la lecture labiale pour les personnes devenues sourdes ne se développe qu'au 19^{ème} siècle, et ça n'est réellement qu'au 20^{ème} siècle que ses portes s'ouvrent aux adultes.

En France, c'est surtout avec la Guerre de 14-18 que l'apprentissage de la lecture labiale se développe : en effet, beaucoup de jeunes hommes y étant devenus sourds utilisaient cette pratique qui leur permettait alors de réussir à mieux suivre les conversations.

Mais le véritable changement en matière de lecture labiale apparaît avec Mme Jeanne Garric, orthophoniste, professeur de sourds et diplômée en phonétique. Elle applique aux adultes devenus sourds, les méthodes d'apprentissage qu'elle utilisait avec les enfants sourds à l'INJS (Institut National de Jeunes Sourds) de Paris.

Enfin, c'est depuis 1972 que l'apprentissage de la lecture labiale pour les adultes devenus sourds entre dans les compétences des orthophonistes et est donc remboursé par la Sécurité Sociale.

3. Les principes d'apprentissage.

Il existe trois différentes approches dans l'apprentissage de la lecture labiale. Une méthode analytique (celle de Mme Garric), une méthode globale (celle de M. Olivaux), et une méthode intermédiaire, entre les deux précédentes : celle de Mmes Istria, Tamboise et Nicolas.

Dans la *méthode analytique* il s'agit d'apprendre quelle est la forme des lèvres pour chacun des phonèmes de la langue, de les reconnaître isolément, puis de savoir les percevoir dans les mots, en fonction de leurs positions.

« Par ces exercices, elle [la méthode] force l'observation, développe l'acuité visuelle, permet de reconnaître la forme labiale et également d'évaluer la durée. »

Jeanne GARRIC (1974) p.8

La méthode de Mmes Istria, Tamboise et Nicolas est un recueil d'exercices qui s'arrête au niveau du mot et de la phrase. Elle comporte des exercices de perception visuelle, qui sont des exercices de type analytique,

« Ces exercices ont pour but d'entraîner la capacité à PERCEVOIR, le plus rapidement et le plus sûrement possible, les « signes » qui peuvent être vus. »

ISTRIA et al. (1982) p.5

ainsi que des exercices de gymnastique mentale :

« Ces exercices ont pour but de développer la capacité à INTERPRETER, à COMPLETER, ces « signes », ces « repères », **en fonction les uns des autres et jamais isolément.** »

ISTRIA et al.(1982) p.8

Cette méthode, à mi-chemin entre méthodes analytique et globale, vise à aider le devenu sourd à réorganiser des données imparfaites pour accéder au message en interprétant les signes et indices perçus sur les lèvres grâce au contexte, à la situation c'est-à-dire en s'aidant de la suppléance mentale.

La suppléance mentale « consiste à deviner ce qu'on n'a pas réussi à comprendre immédiatement, grâce à différents indices pouvant appartenir au domaine du non-verbal (mimiques, gestes de l'interlocuteur...) comme à celui du verbal (choix d'un mot dans le lexique reconnu à partir de la structure syntaxique, des indices grammaticaux, de l'idée générale exprimée,...). »

Frédérique BRIN et al. (1997)

Dans la *méthode globale* on part de la compréhension globale du langage oral pour se diriger ensuite vers une analyse plus fine de la parole, et de ses différents phonèmes.

Le plus important pour M. Olivaux est l'appréhension globale de la parole, son déroulement temporel étant beaucoup trop rapide pour réussir à saisir et analyser toutes ses composantes. Ainsi des exercices de lecture globale sont proposés d'emblée, et les supports utilisés sont ceux que le patient risque de rencontrer dans sa vie de tous les jours ou dans sa vie professionnelle. On ne cherche pas à fournir au patient une compréhension fine mais plutôt à l'entraîner à saisir le maximum d'indices, comme par exemple certaines mimiques ou gestes accompagnateurs, le rythme de la phrase ou encore certaines structures morpho-syntaxiques.

4. Les conditions nécessaires à la bonne pratique de la lecture labiale.

Le respect de certaines conditions est nécessaire pour optimiser la pratique de la lecture labiale : elles sont liées à l'environnement, à l'interlocuteur ainsi qu'au message.

4.1. Les conditions liées à l'environnement.

Pour que la lecture labiale puisse être efficace il faut que l'endroit dans lequel se trouve la personne sourde et son interlocuteur soit suffisamment éclairé. Il doit être aussi relativement calme, lorsque la personne possède des restes auditifs, pour que le bruit de fond ne vienne pas la gêner dans sa compréhension ainsi que dans sa concentration.

4.2. Les conditions liées à l'interlocuteur.

Il est indispensable que l'interlocuteur se trouve face à la lumière et non pas à contre-jour, de façon à ce que son visage et surtout ses lèvres soient exposés. De la même façon, il faudra qu'il se place face à la personne sourde, pour qu'elle puisse bien le voir, et à une distance minimale d'un mètre, et maximale de trois mètres. Puis il devra aussi faire attention à ce qu'aucun obstacle ne vienne perturber l'observation de ses lèvres et ainsi, penser, par exemple, à ne pas mettre la main devant la bouche ou à ne pas fumer ou mâcher lorsqu'il parle. Dans cette optique, on remarque que barbes et moustaches sont toutes deux « ennemies » d'une bonne lecture labiale puisqu'elles cachent les lèvres de l'interlocuteur. Enfin et surtout, il est important qu'il ne sur-articule

pas, et qu'il ait un débit normal, naturel ; lorsque ces deux dernières conditions ne sont pas respectées, l'articulation est déformée et la lecture labiale devient impossible.

4.3. Les conditions liées au message verbal.

La bonne perception du message est liée autant à sa forme qu'à son fond. En effet, dès que le message labial est lisible, il sera mieux compris si le registre de langue est adapté aux différents interlocuteurs, si le lexique utilisé est simple, sans complexité particulière. Et il en est de même pour la structure morpho-syntaxique des phrases.

Cet aspect me semble important et j'y reviendrai dans les parties suivantes, comme dans celle traitant de la pragmatique du langage (cf.III.3.).

4.4. Particularités liées à l'individu.

Certains éléments inhérents à la personne devenue sourde vont influencer la qualité de la perception de la lecture labiale. Il y a tout d'abord **le mode d'apparition de la surdité** qui joue un rôle très important dans l'apprentissage de la lecture labiale : si la surdité est brusque , la personne se trouve démunie trop vite contrairement à une personne qui, avec une surdité progressive, peut s'habituer au fur et à mesure, s'adapter, établir des stratégies de compensation. On peut ensuite considérer **l'âge** de la personne : c'est un facteur important en ce qui concerne les capacités d'adaptation de l'individu à un nouveau mode de perception. Mais il joue aussi sur la concentration ainsi que sur le niveau de fatigabilité, qui vont augmenter au fur et à mesure. La présence de **troubles associés** comme des vertiges ou des acouphènes peut, en fonction de leur importance, nuire à la disponibilité de l'individu et diminuer ses possibilités d'apprentissage.

Et, dans tous les cas, le message est reçu de façon optimale lorsque le labio-lecteur est suffisamment reposé, concentré et dans de bonnes dispositions morales.

5. Les limites liées à la bonne réception de la lecture labiale.

Les limites de la lecture labiale sont en rapport avec les points développés ci-avant : les conditions nécessaires pour optimiser sa pratique. Dès lors qu'une de ces conditions n'est pas respectée, la possibilité de pouvoir lire sur les lèvres diminue. Les difficultés peuvent donc être liées à l'interlocuteur, à l'environnement, au message ainsi qu'aux caractéristiques de l'atteinte et de l'individu.

De plus, même si deux individus se trouvent dans des conditions optimales (comme vu ci-dessus), il se peut que tous les éléments du message ne soient pas perçus car il existe des difficultés qui sont liées à la lecture labiale elle-même .

En effet, tous les sons de la parole ont des caractéristiques spécifiques qui leur sont propres. Il est communément admis que le système phonétique français comporte 36 phonèmes en registre surveillé. Tous ont des caractéristiques articulatoires différentes qui dépendent **pour les voyelles** du lieu d'articulation (antérieur ou postérieur), de la labialisation (lèvres étirées ou arrondies), de la nasalisation (phonème oral ou nasal) et du degré d'aperture (fermé, semi- fermé, semi- ouvert, ouvert).

L'aperture est la « distance minimale entre l'organe qui articule et le lieu d'articulation au point d'application. »

Fernand CARTON (1974) p.233

Et **pour les consonnes**, il s'agit du mode d'articulation (phonème occlusif, constrictif), de la nasalisation (phonème oral ou nasal), du mouvement des cordes vocales (phonème sourd, sonore) et du point d'articulation (bi-labiale, labio-dentale, alvéo-dentale, alvéolaire, pré-palatale, dorso-palatale, vélaire, uvulaire).

On se rend vite compte que certaines consonnes ont, même si elles ont des caractéristiques bien différentes à d'autres niveaux, le même point d'articulation : c'est le cas de /p/, /b/, /m/ et de /t/, /d/, /n/, par exemple.

On appelle cela des **sosies labiaux**. On comprend alors que ces sosies peuvent, dans la perception du message par lecture labiale provoquer des confusions : comme par exemple des confusions entre *pain/ bain* et *main* ou encore entre *chou* et *joue*.

D'autre part, d'autres phonèmes, du fait de leur articulation postérieure, ne sont pas visibles au niveau labial. C'est le cas des phonèmes /k/, /g/, /r/, /gn/ ; on les appelle des **invisibles**. On peut aussi les considérer comme des sosies, puisqu'ils ont tous un point d'articulation postérieur. Ce qui ne nous permet pas de les distinguer. La difficulté de perception d'un mot est donc doublée par le

fait de ne pas voir un phonème, mais aussi d'avoir plusieurs possibilités : par exemple, *qui*, *gui*, *rit* sont « vus » de la même manière.

Il existe encore un phénomène qui peut gêner la perception visuelle de la parole. Il s'agit de **la coarticulation**.

C'est un « phénomène causé par le manque de simultanéité des mouvements articulatoires, aboutissant à des influences réciproques. »

Fernand CARTON (1974) p.234

Dans un groupe comportant une consonne et une voyelle (ou un groupe vocalique), le point d'articulation de la consonne change en fonction de la nature de la voyelle qui suit. Je prends l'exemple du /s/ : seul, il est prononcé avec les lèvres étirées. Lorsqu'il est dans le mot *six*, on le perçoit de la même manière, ce qui n'est pas le cas dans le mot *sous*, où les lèvres sont alors arrondies, en protrusion, pour l'articulation secondaire du /ou/. En fait, dans ce phénomène, on prépare déjà la voyelle lors de la prononciation de la consonne.

Ainsi, en lecture labiale, la perception des mots est rendue plus difficile par ce phénomène de coarticulation.

D'autre part, lors de la prononciation du mot « cécité », par exemple, la personne ne perçoit qu'une seule image labiale, celle des lèvres étirées. Les images labiales des sons composant le nom sont assimilées.

L'assimilation est un cas particulier de la coarticulation. Il s'agit de :

« différentes sortes de changements dont un son est susceptible d'être affecté quand il subit l'influence d'un son voisin ; en particulier, modification d'une consonne au contact immédiat d'une autre ».

Fernand CARTON (1974) p.234

En phonétique articulatoire, cela signifie que lorsque deux consonnes sont en contact, l'une d'elle va communiquer ses traits articulatoires à l'autre. L'assimilation peut être régressive, lorsqu'il y a une anticipation du mouvement phonatoire par rapport aux mouvements articulatoires. C'est ce que l'on peut constater dans *observer*, ou dans *abcès* : le b est prononcé /p/ : il prend donc la caractéristique sourde du /s/. Elle peut aussi être progressive, il y a alors un retard de mouvement phonatoire. C'est le cas dans *balsamique*, où la sonorité du /l/ se déplace sur le /s/ qui est alors prononcé /z/.

Ces phénomènes de sonorisation n'affectent pas directement la lecture labiale puisque l'on entre dans le domaine des sosies labiaux : /s/ et /z/ par exemple vont être vus identiques. Et c'est pour cette raison que je n'évoquerai pas les phénomènes d'avancée de la langue ou encore de nasalisation.

Par contre un type d'assimilation peut jouer sur la labialité. Elle correspond à l'avancée et à l'arrondissement secondaire des lèvres qui accompagnent les consonnes en contact avec les voyelles labiales. Dans l'expression *quinze jours*,

lorsqu'elle est dite avec élision du /e/ de quinze, la prononciation étirée du /z/ va disparaître au profit de celle du /j/ accompagné du /ou/, c'est-à-dire lèvres projetées vers l'avant.

Ces propos peuvent être illustrés par les deux schémas suivants : le premier, *figure 2*, est un exemple de labialité consonantique. Le deuxième, *figure 5*, est un exemple de labialité vocalique.

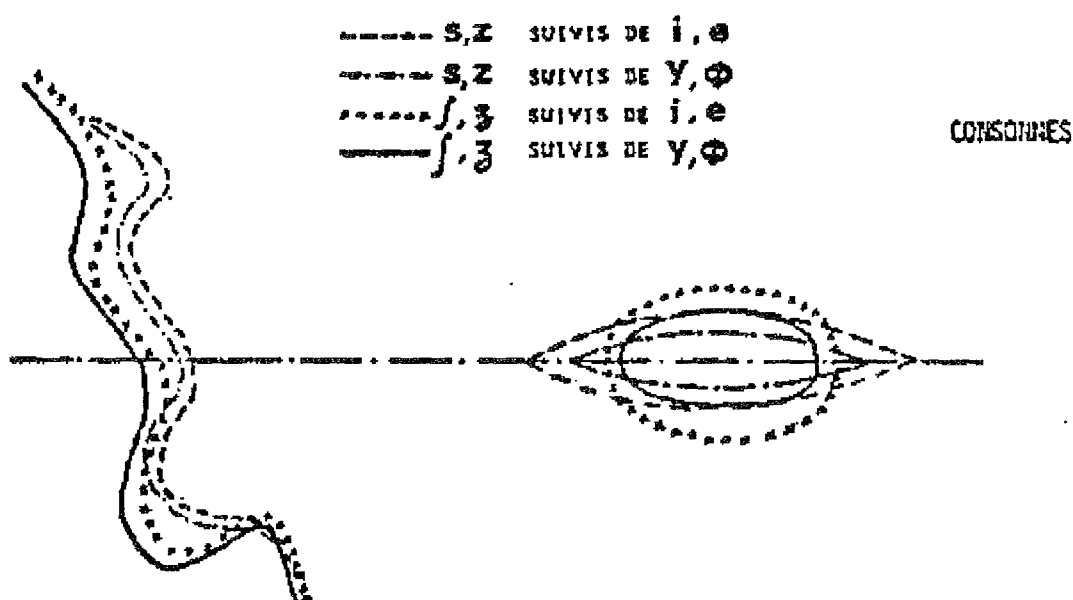


Figure 2 : Configurations labiales moyennes pour [s, z] [ʃ, ʒ] en fonction de l'entourage vocalique.

Christian ABRY et al.(1980) p.118

Ce schéma montre bien la forme différente que peuvent prendre ces phonèmes consonantiques en fonction du type de phonèmes vocaliques qui les suivent. Il s'agit dans ce cas d'une assimilation régressive.

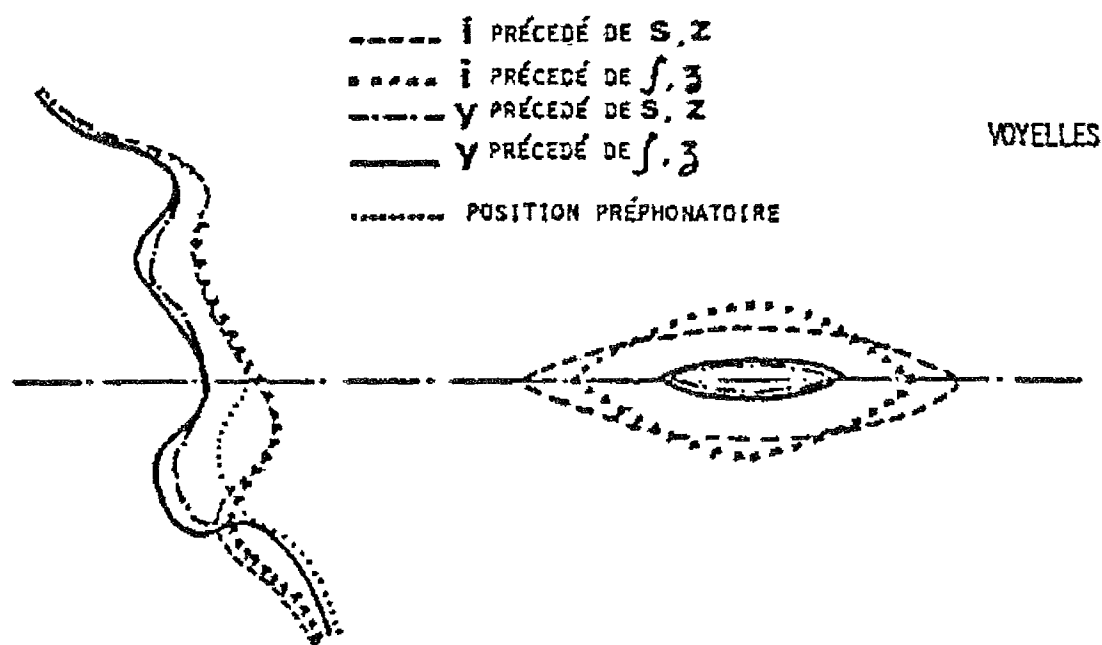


Figure 5 : Configurations labiales moyennes pour [i] et [y] selon les entourages consonantiques.

Christian ABRY et al. (1980) p.121

Ce schéma illustre lui aussi ces variations articulatoires. Dans ce cas, il s'agit d'assimilation progressive.

On s'aperçoit que, même si le labio-lecteur connaît la forme labiale d'un phonème consonantique, il peut très bien ne pas le reconnaître puisque celui-ci est amené à être modifié, voire même à disparaître en fonction de son entourage.

Ainsi, lorsque l'on prend en compte tous ces différents éléments, on s'aperçoit que la pratique de la lecture labiale « seule » ne peut pas être suffisante pour avoir une bonne compréhension du message. Il s'agit alors pour le labio-lecteur de posséder une bonne capacité à utiliser la suppléance mentale, mais aussi à prêter attention à tous les indices que peut lui offrir la situation dans laquelle il se trouve. Je pense par exemple aux indices gestuels, aux mimiques de l'interlocuteur et au contexte de la situation.

III. L'aspect pragmatique.

Dans une situation de communication orale, la position qu'occupe une personne devenue sourde n'est plus la même que celle de la personne entendante qu'elle était. En effet, la parole, voie d'entrée dans le système communicationnel, n'est plus perçue entièrement du fait du handicap que représente la surdité. Ainsi, vont apparaître de nombreuses perturbations dans le processus de communication. Et je propose dans ce chapitre, grâce à l'appui de modèles théoriques, de montrer lesquelles elles peuvent être.

1. Définition.

L'aspect pragmatique du langage concerne les caractéristiques de son utilisation (motivation psychologique des locuteurs, réactions des interlocuteurs, type socialisés du discours, etc) par opposition à l'aspect syntaxique (propriétés formelles des constructions linguistiques) et sémantique (relation entre les entités linguistique et le monde).

DUBOIS et al. (1973)

2. L'utilisation du langage.

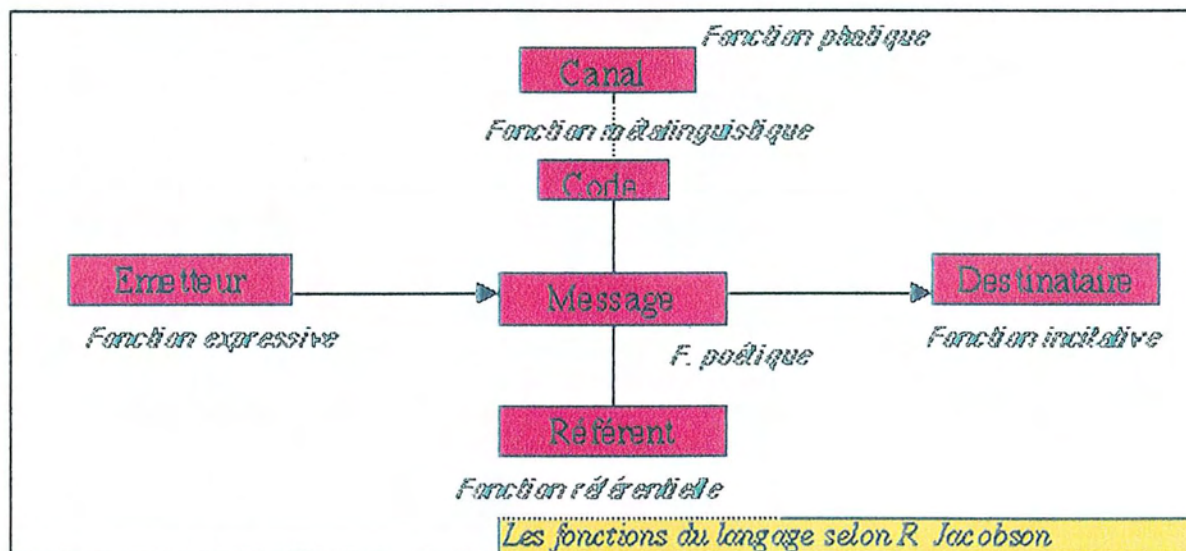
Le langage est une structure complexe dont l'utilisation va permettre, au travers d'un code commun aux différents interlocuteurs, d'établir un dialogue. Ainsi vont apparaître dans chaque situation de communication, des contenus informatifs différents, qui vont dépendre des individus et de leurs intentions.

Il est intéressant de s'attarder sur ce qui se passe au cours d'un échange entre deux individus, dans le cadre d'une communication orale. En étudiant divers modèles théoriques je pourrais, par la suite, établir un parallèle entre la surdité d'un individu et les perturbations qu'elle peut entraîner.

Pour cela, je vais me baser sur deux modèles théoriques de l'utilisation du langage, qui sont ceux de Jakobson et de Liénard, ainsi que sur un outil clinique, la GOPCC, qui vise à recenser chez des personnes souffrant de troubles neurologiques les capacités communicationnelles présentes.

2.1. Le modèle de Jakobson.

Ce modèle du fonctionnement du langage en situation de communication a été donné par Roman Jakobson en 1963, et apparaît dans différents ouvrages.



Ce modèle est simple, mais nous montre quels sont les éléments à considérer lors d'un échange.

L'émetteur, aussi appelé le destinataire, est celui qui envoie le message. Lorsqu'il parle, il est aussi appelé le locuteur, et c'est lui qui est à l'origine de la situation de communication. C'est donc lui qui va engager la conversation.

Le destinataire est celui à qui le destinataire, l'émetteur a envoyé le message. Il est important de remarquer, ce qui ne se voit pas dans ce schéma, que le destinataire peut devenir à son tour locuteur, lorsque ce sera à son tour de prendre la parole. C'est d'ailleurs pourquoi on dit que l'émetteur et le destinataire sont des interlocuteurs, des co-locuteurs.

Le message est l'objet de la communication. C'est lui qui représente le contenu de la communication. On peut prendre comme exemple le cas de deux personnes qui discutent d'un ouvrage littéraire et partagent leur opinion à ce sujet. Le message est alors l'avis qu'elles peuvent avoir sur cet ouvrage.

Le code est commun, au moins en partie, aux interlocuteurs. Il est l'ensemble de signes et de règles de combinaisons de ces signes par lequel il y a encodage par le destinataire et décodage par le destinataire. Dans notre cadre, le code correspond à la langue orale.

Le canal représente le trajet de la communication ; c'est la voie de circulation du message par des moyens sonores ou visuels, visibles ou non. Il s'agit, en fait, de l'instrument du contact.

Le référent représente ce dont il est question, le sujet ou la personne dont on parle. Si je reprends l'exemple donné ci-dessus, le référent sera l'ouvrage littéraire lui-même.

Dans ce cadre, on s'attache à deux types de contextes qui sont linguistique et extra-linguistique. **Le contexte linguistique** concerne des éléments linguistiques qui entourent un autre élément linguistique et qui lui donnent son sens et sa valeur. Il peut s'étendre à un texte ou à une interaction complète, et ne pas se cantonner au mot ou à l'idée qui précède ou suit le terme cible. Alors que **le contexte extra-linguistique**, est d'ordre situationnel. Il concerne d'abord la situation immédiate dans laquelle se déroule l'interaction. On retrouve aussi d'autres éléments imbriqués : le micro-contexte situationnel, cadre spatio-temporel et situation sociale, relations entre les interactants, ainsi que le macro-contexte situationnel, l'ensemble des contextes institutionnels et sociaux.

De manière générale, on pourra remarquer que tous ces contextes vont avoir une influence sur les interlocuteurs, le type de comportement ainsi que sur le type d'interaction.

Dans ce schéma, Jakobson relie chacune des composantes de l'acte de communication présentes à une fonction qui lui est propre.

La fonction expressive, aussi appelée fonction émotive, est la fonction de communication qui est centrée sur l'émetteur. Elle caractérise l'expression émotionnelle qui passe par exemple dans l'intonation, le volume de la voix, les inflexions, les gestes. C'est par cette fonction que la personne exprime sa surprise, son mécontentement, sa colère... dans sa gestuelle ou dans tous les traits extra-verbaux, comme la surprise ou l'ironie, qui ponctuent ses dires. Elle concerne aussi les traits verbaux par l'exclamation, l'interrogation, l'affirmation ou encore la négation.

La fonction incitative, aussi appelée fonction conative, est centrée sur le destinataire. Elle est dominée par l'invocation, la convocation et la provocation. Elle vise à faire réagir le destinataire (par l'argument, la directive, le conseil, l'ordre...). Si par exemple, l'émetteur donne un ordre à son interlocuteur au cours d'un échange, le destinataire peut choisir d'y répondre de plusieurs façons : en l'acceptant, en le rejetant, en demandant des explications. Et c'est cela qui est exprimé par cette fonction.

La fonction poétique, aussi appelée fonction connotative, est centrée sur le message et sa forme, sur son aspect esthétique. Cette fonction va traduire le jeu que l'on peut faire avec les mots, les sons et le sens.

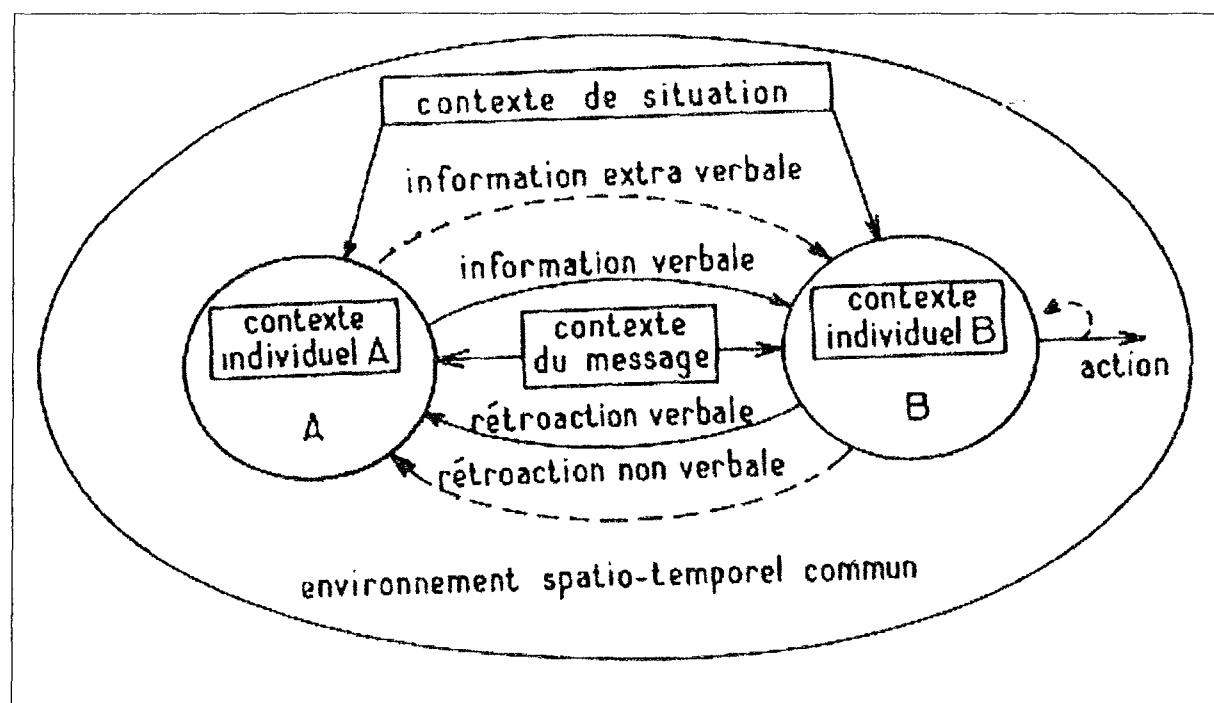
La fonction métalinguistique est centrée sur le code. Elle est dominée par l'explicitation et la précision. La langue parle d'elle-même en ayant recours à la définition ou à la périphrase, on dit alors qu'il y a métalangue. Cette fonction est notamment utilisée lorsqu'il s'agit d'expliquer quelque chose à une personne qui n'a pas compris, en utilisant notamment des périphrase, des synonymes.

La fonction phatique est centrée sur le canal en vue d'établir, d'entretenir et de maintenir le contact, il s'agit d'une fonction de socialisation. Elle ponctue la conversation et est essentielle au dialogue, dans le sens où elle permet, par des formules stéréotypées comme « Allo » de ne pas laisser choir la communication. Elle est finalement la racine de la communication.

La fonction référentielle, aussi appelée fonction dénotative, est centrée sur le référent, et donc dominée par la transmission d'information. Elle est très bien illustrée dans les petites annonces, par exemple, où de façon très concise et sur un sujet bien précis l'information à transmettre est donnée.

Dans ce schéma, les différentes composantes ainsi que fonctions du langage sont considérées. Pourtant, certains aspects n'apparaissent pas. Je pense au fait que, dans une situation de communication, il existe une interaction entre les personnages. Or, ce modèle est statique et ne rend pas compte du changement de statut qui s'opère sur les inter-actants : le destinataire devient émetteur, et l'émetteur devient destinataire, et ainsi de suite tout au long de l'échange. De plus, le modèle ne montre pas l'influence que peut avoir l'un des interlocuteurs sur l'autre, ni de l'adaptation dont doivent faire preuve les participants.

2.2. Le modèle de Liénard.



Jean- Sylvain LIENARD (1978), « Prosodie et reconnaissance automate de la parole », in LEON et ROSSI (dir) (1978) p.61- 68.

Dans ce modèle, ce ne sont pas les mêmes paramètres qui sont pointés, et pourtant, ils sont tout aussi importants et retracent la dynamique d'un échange, d'une situation de communication.

L'environnement spatio-temporel commun concerne la base de la possibilité d'une communication orale posée dès le départ, en montrant que les interlocuteurs sont placés dans le même bain environnemental.

Le contexte de la situation montre bien qu'il y a un motif à cette situation de communication, qui est particulière car elle correspond à un échange donné. C'est à la fois un ensemble de données objectives, par exemple le pourquoi de la situation, le thème de l'échange, et un ensemble de représentations, par exemple réussite ou non de l'échange, que se font les interlocuteurs de la situation. Cela implique que le cadre n'est pas le même pour tout le monde.

Le contexte du message indique que le message, le contenu de la communication est ce qu'il est car il existe un besoin des interlocuteurs de connaître une information spécifique qu'eux seuls, dans cet instant bien précis, peuvent partager.

Le contexte individuel marque le fait que chaque individu possède un bagage, fait de son histoire personnelle, de ses expériences, de ses pensées..., et qui lui est propre.

Ces différentes indications complètent le schéma précédent : elles nous montrent la complexité d'une interaction, en exposant que chacun des éléments baigne dans une atmosphère qui lui est propre. On devine ensuite qu'une partie de la réussite d'un échange va être due à la bonne mise en correspondance de ces différents éléments contextuels.

L'information complète le simple terme de message. En effet, il nous montre bien que lors d'un échange, il existe un besoin réel de faire passer une donnée, une idée...

La rétroaction ne faisait pas du tout partie du schéma précédent. Or, lors de situations de communication, on parle bien d'interaction, ce qui prouve que la communication va dans les deux sens, et donc, que l'intervention du locuteur provoque une réaction de la part de son inter-locuteur. Cette réaction (rétroaction) va lui permettre d'avoir des informations sur la façon dont son message a été reçu et, d'ajuster son message, son comportement...

De plus, ce schéma nous indique qu'il existe plusieurs aspects de la communication à considérer: il n'existe pas que l'aspect verbal. En effet, on trouve la prise en compte d'indices extra-verbaux, comme des éléments prosodiques, et non-verbaux comme la gestuelle et les mimiques.

2.3. *La GOPCC.*

Les théories de la communication constituent la toile de fond de cet outil clinique. Son nom est « grille d'observation pragmatique des comportements de communication ». Elle a été établie par Lucie Morin pour recenser les différents paramètres de la communication touchés ou conservés chez les personnes atteintes de pathologies neurologiques. Les indices ainsi recueillis pourront permettre d'établir une base à la ou les rééducations à suivre.

Cette grille d'évaluation a été mise en place pour étudier la communication en contexte. On y retrouve les rubriques suivantes :

Motivation globale à interagir

Intelligibilité globale

Compréhension globale

Ajustement harmonieux

Aspects non-verbaux

Actes de langage

Echange d'information

Aspects socio-linguistiques

Ces rubriques peuvent être précisées de la façon suivante :

La motivation globale à interagir permet de constater le désir de communication des interlocuteurs tout au long de l'échange. En effet, la motivation, ou envie de communiquer, peut influencer la réussite ou l'échec d'une situation de communication.

L'intelligibilité globale concerne directement les patients, dans leur manière de parler, de s'exprimer, et ceci, sur deux plans qui sont tous deux importants. Il peut s'agir de leur élocution, mauvaise articulation, troubles phonétiques..., ou du contenu de leur message, du point de vue de sa forme, phrases incohérentes, trop complexes, non adaptées au destinataire.... Si l'une des deux, ou les deux, modalités est touchée, l'intelligibilité globale risque d'être perturbée, voire mauvaise.

La compréhension globale permet de constater si la ou les informations délivrées tout au long de la situation de communication ont été bien comprises, interprétées par l'individu.

L'ajustement harmonieux concerne la rétroaction. En effet, après avoir donné une information, le locuteur perçoit un retour de la part de son interlocuteur. Celui-ci peut revêtir différentes formes. Ce retour va lui permettre de changer, par exemple, la forme de son message s'il n'a pas été compris, ou encore, le ton de son intervention, s'il a été mal perçu... Et ainsi, on peut se rendre compte si, tout au long de la situation de communication, des ajustements ont été faits à propos et de manière adaptée.

Les aspects non-verbaux peuvent être des gestes, des expressions faciales, des positions physiques, des regards ou encore des silences. On cherche à les évaluer quantitativement et qualitativement, mais aussi à prendre en compte leur efficacité ainsi que leur impact, adapté ou non, sur l'autre.

On recherche la présence ou l'absence *des actes de langage* ainsi que leur impact sur la compréhension. Il s'agit de notions linguistiques, proposées par John L. AUSTIN, qui définissent les différentes actions réalisées par le langage. Ils sont au nombre de trois.

L'acte locutoire correspond à encoder et produire un énoncé, dire quelque chose qui a une signification : c'est l'acte par lequel on articule et on combine des sons de la parole.

Par exemple : mon professeur me dit : « vous êtes en retard ».

L'acte illocutoire est effectué en disant quelque chose, en assignant un rôle à chacun des locuteurs : informer, questionner, répondre, affirmer, proposer, ordonner...C'est un acte qui s'accomplit dans la parole elle-même et non pas une conséquence de la parole. Par exemple, on accomplit l'acte de promettre en disant : « je promets ».

Il peut être de cinq types : verdictif (consiste à juger), exercitif (décide des actions à suivre, acte d'exécution des verdicts), promissif (oblige le locuteur à agir d'une certaine manière), comportatif (réaction aux actes d'autrui), expositif (consiste à exposer).

Voici quelques exemples.

- le juge dit « je vous condamne », est un acte de type verdictif ;
- l'étudiant dit : « je dois me rendre à la bibliothèque pour rendre cet ouvrage » est un acte de type exercitif ;
- l'enfant dit : « je promets d'être sage », est un acte de type promissif ;
- l'élève dit : « je m'excuse d'être arrivé en retard », est un acte de type comportatif ;
- L'homme dit : « j'ai agi de la sorte parce que je me suis senti menacé », est un acte de type expositif.

L'acte perlocutoire traduit une intention, effet escompté par le locuteur, lorsqu'il dit quelque chose. On s'intéresse donc ici à l'effet produit sur le destinataire. Il peut être caché, son sens n'est pas forcément explicite : de ce fait, un interlocuteur peut très bien ne pas tout saisir même s'il possède parfaitement la langue.

Par exemple la question : « as-tu besoin d'aide ? » peut soit aider, soit mettre mal à l'aise la personne à qui elle est adressée.

Comme cela a déjà été montré plus haut, *l'échange d'information(s)* est crucial pour juger du bon fonctionnement d'un acte de communication. Et c'est pour cette raison qu'on cherche aussi à noter leur présence ainsi que leur place, leur type, leur qualité.

Dans la rubrique concernant *les aspects socio-linguistiques*, on cherche à noter si les règles du discours (vérité, pertinence, limpidité, implication..) ainsi que les tours de parole sont bien respectés. Mais, on évalue aussi le registre de langue des interlocuteurs.

Les règles du discours ont été définies par H.P. Grice en quatre maximes. Elles sont les suivantes :

- L'énoncé doit contenir autant d'informations que nécessaire mais sans plus (quantité),
- L'énoncé doit être véridique (qualité),
- L'énoncé doit être pertinent (relation),
- L'énoncé doit être clair, bref, méthodique (manière).

H.P. GRICE in Danielle BOUVET (1989) p.30

On peut faire un parallèle avec la partie précédente, en ce qui concerne les conditions liées au message. En effet, pour que la compréhension du message soit optimale, il faudrait que les éléments développés ici soient présents et respectés.

Comme il s'agit de la théorie appliquée, on retrouve dans cette grille des éléments vus précédemment. Par contre, d'autres n'y figurent pas. C'est pourquoi je pense qu'il est essentiel de combiner tous les éléments de manière à avoir une vue la plus détaillée possible de ce qui se passe dans une situation aussi complexe qu'un échange.

3. Application aux personnes devenues sourdes.

Je propose maintenant que l'on se place dans le cas d'une personne devenue sourde, ayant connu le langage et de nombreuses situations de communication. En reprenant les différents critères d'analyse de l'échange communicationnel, comme nous l'avons vu au travers des modèles, on peut constater des perturbations à différents niveaux.

En suivant les schémas utilisés, on constate des perturbations au niveau :

- du canal, du message et du référent (modèle de Jakobson) ;
- du contexte du message, de la rétroaction (modèle de Lienard) ;
- de la motivation à interagir, de la compréhension globale, de l'ajustement harmonieux, des aspects non-verbaux, de l'échange d'information (GOPCC).

Ainsi, *le canal* étant perturbé le trajet de la communication se fait mal. Lorsque le trouble se situe au niveau auditif, il peut être la conséquence de la déficience auditive, mais aussi d'un environnement bruyant dans lequel la parole est noyée. Lorsqu'il se situe au niveau visuel, il peut être dû à un environnement mal éclairé ou encore à un interlocuteur qui laisse mal percevoir ce qu'il dit. En effet, celui-ci, s'il articule mal ou cache ses lèvres, ne va pas permettre une bonne perception de la parole.

Le message n'a de chance d'être compris que s'il est lisible au niveau labial. Mais d'autres facteurs peuvent intervenir. En effet, il se peut que la personne n'accède pas au sens d'un mot, non pas parce qu'elle ne le connaît pas, mais parce qu'elle l'a mal perçu. En effet, des mots comme *antiquité*, *cécité*, *hésiter* comportent des éléments invisibles, ou qui s'assimilent et qui ne permettent pas de bien percevoir les différentes images labiales des sons qui les composent. De plus, à l'oral, les structures morpho-syntaxiques ne sont pas toutes respectées comme elles le sont à l'écrit : ainsi, il est difficile pour la personne de saisir tous les indices, comme les mots outils, dont elle a besoin. Ainsi, lorsqu'il s'agit de la négation, on ne retrouve pas toujours "*ne* et *pas*", mais le plus souvent, "*pas*" seulement.

Puis, il est important de prendre en compte le phénomène de mise en mémoire des données. Or, pour certains énoncés, une partie du message est perdue, ce qui empêche souvent une bonne compréhension globale.

Sans oublier les phrases à structures complexes qui comportent beaucoup des mots outils qui sont parfois difficiles à saisir. Je pense aux conjonctions, aux prépositions, aux pronoms relatifs, comme par exemple : *que*, *qui*, *dont*, *à*, *de*...

Enfin, il faut considérer les énoncés comme les expressions ou les métaphores : en effet, comme ce sont des messages souvent imagés, ils peuvent apparaître comme des éléments hors du sujet.

C'est aussi pour toutes ces raisons qu'il est plus sage, de la part des interlocuteurs, d'adapter leur lexique, leur niveau de langue, de façon à ne pas surajouter de difficultés de compréhension.

Si le contexte de la communication n'est pas perçu, ou alors avec un décalage, c'est au niveau du *réfèrent* qu'apparaissent les perturbations : la spontanéité de l'échange va être faussée et la personne malentendante risque de répondre avec du retard ou de façon inappropriée. C'est ce qui arrive lorsque, par exemple, l'interlocuteur passe « du coq à l'âne ».

Il se peut que la personne malentendante soit engagée dans une discussion, mais sans avoir saisi le *contexte du message*, c'est à dire son contenu, défini par le besoin de partager une information spécifique. La question posée alors est « mais de quoi peut-il bien me parler ? ».

La *rétroaction* va aussi être touchée : lorsque le message n'est pas, ou mal, compris elle peut être mal adaptée ce qui implique que les thèmes ne circulent plus, et l'on parle alors de « dialogue de sourds ». Elle peut aussi être à propos mais apparaître avec un temps de latence. Les discussions sont alors beaucoup moins vives, les réparties n'étant pas données directement.

Lorsque le message n'est pas discerné dans son intégralité, et que la personne ne suit plus ce qui se passe, on peut sentir chez elle une baisse de *la motivation à interagir*, qui peut aller jusqu'à disparaître. Cela se traduit par le fait que la personne se taise ou se mette à l'écart.

L'aspect non-verbal peut lui aussi contribuer à apporter des perturbations dans la compréhension du message. En effet, les indices non-verbaux peuvent être inexistants ou trop peu nombreux pour aider à la compréhension du message, ou alors, au contraire, être trop nombreux et la masquer par un excès d'informations. Mais c'est aussi au travers de cet aspect que la personne va pouvoir se rendre compte de la façon dont son interlocuteur vit cet échange : avec plaisir, avec agacement ou sans y porter d'intérêt par exemple.

Au niveau de l'échange d'informations, en raison des difficultés de compréhension amenées par la surdité, les informations échangées peuvent devenir moins nombreuses, moins pertinentes ou encore non-cohérentes. En définitive, ces perturbations peuvent réduire les échanges au strict minimum, en terme de nécessité.

Enfin, en ce qui concerne *la compréhension globale*, on peut revenir à ce qui a été dit pour le message.

L'ajustement harmonieux correspond à la rétroaction. Mais il concerne aussi les prises de parole, le respect des tours de parole : les interventions peuvent se chevaucher et embrouiller la conversation et de ce fait, la compréhension.

En analysant les perturbations à ces différents niveaux, on imagine quelles peuvent être les difficultés rencontrées par les personnes devenues sourdes au cours d'un échange verbal.

C'est en étudiant ces différents modèles de communication et en me concentrant sur l'aspect pragmatique du langage que je me suis alors questionnée sur la possibilité de trouver des stratégies permettant de pallier les difficultés communicationnelles rencontrées par ces personnes.

Deuxième Partie :

La méthodologie.

IV. Le cadre méthodologique.

1. La problématique.

Ma réflexion a pour point de départ un cours ayant pour sujet : « la lecture labiale chez l'adulte devenu sourd ». A la suite de ce cours, j'ai eu l'occasion de discuter, avec le professeur le dispensant, des difficultés que pouvaient rencontrer ces personnes dans un contexte de communication.

La déficience auditive de la personne va la conduire, en situation de communication, à une appréhension différente de la parole. En effet, la compréhension du message oral va être altérée et de là, vont découler diverses perturbations au sein de la communication (cf.III.3.).

La lecture labiale est le moyen utilisé pour permettre une meilleure perception du message oral : le canal auditif étant déficitaire, c'est le visuel qui va être utilisé pour compenser cette perte. Mais, comme cela a été vu précédemment, la lecture labiale n'est pas la panacée. Sa pratique se heurte à certains obstacles, liés par exemple, à la forme du message, à l'émetteur, à l'environnement (cf.II.4).

Tous ces éléments rassemblés vont faire perdre à la personne devenue sourde son statut d'interlocuteur privilégié : la qualité ainsi que la quantité de ses échanges diminuent. C'est pourquoi je me suis intéressée à tout ce qui pouvait entourer la pratique de la lecture labiale. Je ne prends volontairement pas en compte le côté technique de la lecture labiale, que je laisse au profit de l'aspect contextuel.

J'ai choisi de ne pas me tenir à la théorie uniquement, et ai ainsi voulu rencontrer les personnes concernées pour qu'elles me fassent part de leurs expériences.

Mon objectif est donc de recenser quelles peuvent être les stratégies permettant de pallier les difficultés engendrées par la surdité et non comblées par la pratique de la lecture labiale. Ceci, dans le but d'améliorer la perception de message oral, et donc de sa compréhension. Par la suite, la compréhension étant ainsi améliorée, la personne devenue sourde pourra retrouver sa place d'être communicant, d'inter-actant au sein des échanges.

Je souhaite regrouper ces stratégies, rédigées sous forme de conseils, dans une plaquette d'information. Celle-ci, à l'attention des adultes devenus sourds, pourra s'étendre à des conseils à l'attention des entendants qui composent l'entourage de ces personnes.

2. Le choix d'une technique d'enquête.

Pour recueillir les informations concernant les difficultés rencontrées en situation de communication et les stratégies à utiliser pour les pallier auprès des personnes Devenues sourdes, il me fallait trouver une technique d'enquête adaptée. J'ai donc dû choisir entre les trois grandes techniques d'enquête existantes.

L'entretien non-directif est entretien libre, sur un thème de base, choisi par l'enquêteur. Ce dernier, au cours de l'entretien, adopte une attitude neutre, il n'argumente pas et se contente d'écouter, et éventuellement de reformuler pour amener plus de précisions et relancer l'entretien.

L'entretien semi-directif, ou entretien guidé est un échange verbal dans lequel la personne sollicitée est guidée par les interventions du chercheur.

« L'enquêteur s'est fixé des zones d'exploration et veut obtenir que le sujet traite et approfondisse un certain nombre de thèmes.

L'enquêteur combine attitude non-directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et un projet directif pour obtenir des infos sur des points définis à l'avance. »

Nicole BERTHIER (1998) p.57

L'entretien directif est une enquête structurée au cours de laquelle l'enquêteur, qui se base sur un questionnaire conventionnel, pose des questions fermées, c'est-à-dire qui ne laissent que peu de latitude à la personne interviewée.

Parmi ces trois méthodes, j'ai opté pour l'entretien semi-directif, qui me semblait le mieux adapté. En effet, c'est le seul qui me permette de recueillir des informations dans un cadre ni trop rigide ni trop souple, et au cours duquel les personnes peuvent s'exprimer, contrairement à la seule possibilité de répondre par oui ou non. Cela permet d'établir une discussion avec les interviewés tout en restant dans un cadre précis et bien défini.

3. Le questionnaire.

En choisissant un entretien semi-directif, je devais établir une base, un fil conducteur, un guide de conversation tout au long de l'entretien. C'est pourquoi j'ai rédigé un questionnaire. Il s'agit d'un outil constitué d'une suite organisée de questions, conçue pour être présentée à l'enquêté dans une situation de face à face, ou non. Il s'agit de relever systématiquement des informations qui peuvent être de nature très diverse : caractéristiques personnelles, opinions, attitudes, conduites déclarées, connaissances, etc. Il y a parfois une intention de généralisation, mais, le plus souvent, les questionnaires constituent des instruments économiques de recueil d'informations utilisés avec des objectifs très spécifiques. Le questionnaire est élaboré de telle sorte que le sujet puisse non seulement répondre mais que ces réponses soient exploitables par la suite. On admet généralement que ces deux contraintes nécessitent d'être attentif, de façon simultanée, à trois aspects qui sont :

- l'adéquation du questionnaire à la population destinataire,
- la formulation des questions et le mode de passation,
- l'échantillonnage des items (c'est-à-dire, la pertinence des questions).

Le dernier aspect concerne l'organisation cohérente des questions ainsi que leur appartenance au thème du questionnaire.

3.1. *Elaboration du questionnaire.*

Elle s'est faite à partir des éléments de définition du questionnaire et d'un objectif de recueil d'informations. Mon objectif est de rassembler des informations sur les difficultés rencontrées ainsi que sur les stratégies de compensation à la lecture labiale utilisées. Ainsi, le thème du questionnaire est en lien avec son objectif.

Les questions choisies devaient être de type ouvertes, de manière à pouvoir laisser s'exprimer l'enquêté, à pouvoir le laisser choisir ses formulations de réponses.

Le contenu des questions a été choisi en fonction des éléments, des informations à recueillir et traiter, et à interpréter par la suite. Ainsi, le questionnaire comporte neuf questions qui concernent les difficultés éprouvées en fonction des situations (questions 1 et 2), des interlocuteurs (question 3), du contenu du message (question 3), et les stratégies mises en place (questions 4 à 9).

3.2. *Pré-test du questionnaire.*

Avant de commencer les entretiens à partir de ce questionnaire, j'ai souhaité le pré-tester, de manière à ce que ses défauts ou ses manques soient repérés.

Je ne l'ai pas soumis à un public de personnes devenues sourdes car je risquais de ne plus trouver assez de personnes par la suite pour l'expérimentation en elle-même. En effet, les personnes ayant participé au pré-test ne peuvent plus faire partie des enquêtés.

J'ai donc proposé le test à six personnes de mon entourage, d'âge, de sexe, de niveau d'études et de niveau social différents. Je leur ai demandé de critiquer le questionnaire : d'une part, en fonction de leurs impressions générales, et, d'autre part, en fonction de certains critères. Il s'agit, en fait, de plusieurs interrogations :

- les questions sont-elles comprises ?
- y a-t-il plusieurs réponses à une même question ?
- y a-t-il des questions susceptibles de provoquer une gêne (malaise, refus de répondre, rires, pleurs,...)chez les enquêtés ?
- l'information demandée est-elle appropriée aux répondants ?
- le vocabulaire est-il adapté ?
- les listes des réponses proposées sont-elles pertinentes, exhaustives ? Est-il nécessaire d'en ajouter ?
- l'ordre des questions paraît-il logique ?

Nicole BERTHIER (1998)

3.3. *Résultats du pré-test.*

Plusieurs conseils m'ont été donnés pour que ce questionnaire soit amélioré, et en voici quelques exemples. Il m'a été proposé de détailler certaines questions, comme la 5 et la 7, en donnant des exemples. La question 3 semblait devoir être scindée en questions 3et 4, qui elles-mêmes devaient être inversées. Le vocabulaire demandait à être explicité, dans le cas de *mimo-gestuelle* (question 6) et changé, dans le cas d'*abstrait* (question 3). D'autres part, il manquait une question concernant la forme du message.

A partir de tous ces conseils, j'ai effectué des changements qui ont abouti à la mise en place d'un questionnaire différemment formulé et plus complet. En effet, les questions sont maintenant organisées de façon à obtenir des renseignements sur les difficultés liées à la surdité et en rapport avec *les situations* (questions 1 et 2), *les interlocuteurs* (question 3), *le contenu du message* (question 4), *la forme du message* (question 5), mais aussi en rapport avec *les stratégies* qui peuvent être élaborées de manière à pallier ces différentes difficultés (questions 6 à 11).

La question 12 a été établie dans le but d'obtenir des renseignements complémentaires sur les stratégies qui permettent une meilleure compréhension. Elle permet aussi de mettre l'accent sur ce qui paraît être pour les personnes interviewées, le plus important dans la découverte et le vécu d'une surdité.

4. La population.

J'ai choisi de rencontrer des personnes devenues sourdes. Au départ, je ne pensais me tourner que vers des personnes dont la surdité ne serait apparue qu'après l'âge de seize à dix-huit ans, mais je me suis vite rendu compte de la difficulté à rencontrer ce genre de personnes. J'ai donc élargi mon « choix » à toute personne devenue sourde alors qu'elle possédait déjà une maîtrise suffisante du langage oral.

Pour des raisons de discrétion, je ne nommerai pas les personnes rencontrées. Je les distinguerai par le numéro de l'entretien.

Entretien 1 :

Femme de 70 ans
Surdité apparue à l'âge de 13 ans (mode d'apparition progressif)
Actuellement, surdité profonde bilatérale
Troubles associés : acouphènes
Appareillée des 2 oreilles depuis l'âge de 52 ans
Cours de lecture labiale depuis 4 ans

Entretien 2 :

Femme de 69 ans
Surdité apparue à l'âge de 50 ans (mode d'apparition progressif)
Actuellement, surdité profonde, une oreille cophotique
Troubles associés : acouphènes
Appareillée depuis l'âge de 60 ans
Cours de lecture labiale depuis un an et demi

Entretien 3 :

Homme de 69 ans
Surdité apparue à l'âge de 25 ans (suite à un traitement médicamenteux)
Actuellement, surdité proche de la cophose
Troubles associés : acouphènes et troubles de l'équilibre
Plus d'appareils depuis l'âge de 60 ans
Cours de lecture labiale débutés il y a 3 ans, mais pas suivis de façon assidue

Entretien 4 :

Femme de 67 ans
 Surdit  apparue   l' ge de 50 ans (mode d'apparition progressif)
 Actuellement, surdit  moyenne
 Pas de troubles associ s
 Appareill e d'une oreille depuis l' ge de 58 ans
 Cours de lecture labiale depuis (longtemps !) tout au long de l'ann e et en stage durant les vacances d' t 

Entretien 5 :

Femme de 56 ans
 Surdit  apparue   l' ge de 33 ans (mode d'apparition progressif ; aggravation suite   une otospongiose)
 Actuellement, surdit  s v re sur une oreille, l'autre  tant cophotique
 Troubles associ s : acouph nes sur une oreille, vertiges
 Appareill e depuis l' ge de 34 ans
 Cours de lecture labiale depuis un an et demi en individuel et un an en groupe

Entretien 6 :

Femme de 23 ans
 Surdit  apparue   l' ge de 3 ans
 Troubles associ s : maux de t te, acouph nes, vertiges
 Implantation cochl aire depuis juillet 2001
 R  ducation orthophonique depuis septembre 2001

Entretien 7 :

Femme de 63 ans
 Surdit  apparue   l' ge de 57 ans (mode d'apparition progressif)
 Actuellement, surdit  s v re
 Troubles associ s : acouph nes
 Appareill e depuis 6 mois, une seule oreille
 Cours de lecture labiale en individuel depuis d cembre 2001

Entretien 8 :

Femme de 67 ans
 Surdit  apparue   l' ge de 46 ans (mode d'apparition brutal puis perte plus progressive)
 Troubles associ s : acouph nes
 Premiers appareils   l' ge de 46 ans, implantation cochl aire depuis octobre 2000
 R  ducation orthophonique de quelques s ances seulement, au moment de l'implantation.

Entretien 9 :

Femme de 51 ans
 Surdit   d  couverte    l'  ge de 18 ans (mode d'apparition « myst  rieux »)
 Troubles associ  s : acouph  nes
 Appareillage des deux oreilles    l'  ge de 34 ans, implantation cochl  aire depuis janvier 2002
 Poss  de une excellente lecture labiale malgr   le fait qu'elle n'ait jamais suivi aucun cours

Entretien 10 :

Femme de 62 ans
 Surdit   d  couverte    l'  ge de 45 ans
 Actuellement surdit   profonde (mode d'apparition progressif, d'origine g  n  tique aggrav  e par prises de m  dicaments)
 Pas de troubles associ  s
 Appareillage des deux oreilles    l'  ge de 52 ans
 Cours de lecture labiale en individuel, puis, en groupe depuis plus de 2 ans

D'autre part, j'ai visit   plusieurs sites internet consacr  s aux 'devenus sourds'. J'y ai d  pos   des petites annonces dans lesquelles je demandais    rencontrer des personnes dans le cadre de mon m  moire. Deux personnes m'ont r  pondu et ont accept   de participer    mes recherches, de r  pondre    mes questions :

Contact 1 :

Femme de 26 ans
 Surdit   apparue    l'  ge de 5/6 ans (mode d'apparition progressif)
 Pas de troubles associ  s
 Appareill  e des deux oreilles    l'  ge de 10 ans, implantation cochl  aire depuis juillet 2001
 Cours de lecture labiale arr  t  s il y a deux ans

Contact 2 :

Homme de 27 ans
 Surdit   de naissance
 Actuellement surdit   profonde
 Troubles associ  s : acouph  nes
 Appareill   des deux oreilles depuis son plus jeune   ge
 Orthophonie durant de nombreuses ann  es ; cours de lecture labiale nombreux, arr  t  s depuis peu

En ce qui concerne le contact 2, il est vrai qu'il n'entre pas dans le cadre strict du choix de ma population, pourtant, j'ai choisi de le conserver car il a participé à des cours de la lecture labiale pendant de nombreuses années et, de plus, ses réponses à mes questions ont été très intéressantes .

V. L'expérimentation.

1. La prise de contact.

J'ai rencontré plusieurs personnes lors de cours de lecture labiale, par le biais d'associations et dans le cadre de consultations O.R.L.. Je leur ai présenté mon travail en expliquant mes objectifs de recherche ainsi que mon but final, c'est-à-dire, l'élaboration d'une plaquette d'information.

Pour éviter qu'il n'y ait un problème de compréhension, j'ai jugé bon de tout transcrire à l'écrit : ainsi, en me présentant aux différentes personnes, je leur donnais un document sur lequel elles pouvaient trouver toutes les informations que je leur proposais à l'oral.

Par la suite, lorsque je rencontrais une personne pour un entretien, je lui fournissais, à l'écrit encore, un feuillet composé d'un rappel de la situation (entretien, but, objectifs) ainsi que les questions que je posais à l'oral pour recueillir les informations souhaitées.

2. Les lieux.

Pour passer mes différents entretiens, j'ai choisi de rester la plus disponible possible, de manière à arranger les personnes qui acceptaient de me rencontrer. Ainsi, je me suis rendue au domicile de trois personnes, j'en ai accueilli deux à mon domicile, j'ai rencontré deux personnes dans l'enceinte de l'Hôpital Central (C.H.U Nancy), dans la salle où se déroulent les cours de lecture labiale dispensés par Mme Dutel, orthophoniste au service ORL. Et j'ai rencontré deux personnes dans l'enceinte de l'Hôpital de Hautepierre (C.H.U. Strasbourg), dans un bureau attenant à la salle de consultations O.R.L., assurées par les docteurs Peri et Levy, médecins ORL audiophonologues.

L'entretien s'est déroulé, dans tous les cas, en face à face. Je me plaçais face à la lumière de façon à ce que mon visage ainsi que mes lèvres soient bien visibles.

3. Le déroulement de l'entretien.

3.1. *Au préalable.*

Avant la passation des entretiens, j'ai souhaité m'informer sur l'attitude à adopter lors d'un entretien semi-directif. Les qualités dont doit faire preuve un enquêteur sont les suivantes : il doit savoir écouter et savoir se taire, mais aussi accepter les silences. Il doit faire preuve d'empathie, montrer à son interlocuteur qu'il perçoit ce qu'il ressent. Il doit être capable de s'adapter à la situation. De plus, il doit savoir motiver, « offrir du support » c'est à dire relancer la discussion, présenter des exemples à l'interviewé, rebondir ce qui lui a été dit. Il faut enfin qu'il sache contrôler son émotion et qu'il prenne du recul.

3.2. *La conduite de l'entretien.*

Chacune des situations rencontrées s'est déroulée selon le même schéma. L'entretien s'organisait en deux parties. ***La première partie***, non-enregistrée, se composait d'une phase « d'installation » au cours de laquelle je présentais à nouveau mon travail à la personne. Je lui donnais alors le feuillet comportant un rappel écrit de la situation. Puis, je lui demandais quelques renseignements à son sujet, et en rapport avec l'histoire de sa surdité. Les informations souhaitées étaient les suivantes :

- sexe de la personne
- âge de la personne
- date d'apparition de la surdité
- mode d'apparition de la surdité
- type de surdité
- niveau d'audition actuel
- présence ou non de troubles associés
- présence ou non d'un appareillage et depuis combien de temps
- pratique ou non de l'orthophonie, de la lecture labiale.

Une fois les renseignements pris, je lui proposais de commencer réellement l'entretien et donc d'entamer ***la deuxième partie***. Je lui indiquais que j'allais nous enregistrer de manière à pouvoir prendre des notes ultérieurement, et lui rappelais qu'elle pouvait trouver toutes les questions posées à l'intérieur du feuillet, donné précédemment. L'entretien débutait alors par la première question.

Je tiens à remarquer que dans un cas, l'ami de l'interviewé a souhaité participer à l'entretien, avec son accord, de façon à enrichir les renseignements qui pouvaient m'être donnés.

Troisième Partie :

L'Analyse.

VI. Le recueil d'informations.

1. La méthode.

Pour la première partie de l'entretien, j'ai utilisé un tableau dans lequel j'inscrivais les différents renseignements indiqués dans la partie précédente. Il s'agissait donc de données concernant l'âge et le sexe de la personne ainsi que des informations concernant l'histoire de la surdité. Tous ces renseignements m'ont permis d'établir les caractéristiques de ma population et j'ai ainsi pu la décrire dans le chapitre précédent.

En ce qui concerne la deuxième partie de l'entretien, c'est elle la plus importante. A l'aide du questionnaire, je posais les questions à l'interviewé. Toute la conversation était enregistrée, de manière à ce que je puisse participer à cet échange, et de façon à ce que la spontanéité des réponses ne soit pas gênée par ma prise de notes. Par la suite, j'ai donc écouté chacun des entretiens, et me suis aidée d'une grille de réponses pour faciliter la dite prise de notes.

Voici donc la façon dont la grille est organisée :

Question 1/ 2	Situations évitées	Raison(s) de l'évitement
Question 3	Personnes	Raisons
Question 4	Sujets évités	
Question 5	Discours difficiles	
Question 6	Surdité avouée	Conditions
Question 7	Demande de répétition	Pas de demande
Question 8	Plus d'attention	Efforts demandés
Question 9	Préparation	Stratégies
Question 10/ 11	Difficultés	Solutions
Question 12	Conseils donnés	

Je propose d'ailleurs un exemple de grille de prise de notes. Il s'agit des informations recueillies lors de l'entretien 8.

Question 1/ 2	<u>Situations évités :</u> Cinéma Chorale	<u>Raisons de l'évitement :</u> Pas de sous- titres Ne perçoit plus les fautes, chante faux
Question 3	<u>Personnes</u> Inconnus	<u>Raisons :</u>
Question 4	<u>Sujets évités :</u> Il n'y en a pas	Aucun sujet n'est évité à condition qu'elle ne parle qu'à une seule personne
Question 5	<u>Discours difficiles :</u> Les périphrases	Il faut être direct, simple Tout est plus facile quand on possède le sujet
Question 6	<u>Surdité avouée :</u> oui	<u>Conditions :</u> Quand besoin de demander quelque chose
Question 7	<u>Demande de répétition :</u> Une seule fois	<u>Pas de demande :</u> Quand la situation paraît difficile Quand impression de déranger
Question 8	<u>Plus d'attention :</u> Expression du visage Lecture labiale Gestuelle	<u>Efforts demandés :</u> Répétition Regarder / situation en face à face Phrases courtes (en répétition)
Question 9	<u>Préparation :</u> Documentation Lecture	<u>Stratégies :</u> Etre au courant du programme Connaître le sujet S'adapter à l'ambiance

Question 10/ 11	<u>Difficultés :</u> Personnes non concernées par le problème de surdité Etre au milieu d'une conversation sans connaître le sujet	<u>Solutions :</u> Avouer sa surdité Demander de faire des efforts Eviter Se trouver avec une personne en particulier Demander à ce que le sujet soit expliqué
Question 12	<u>Conseils donnés :</u> RDV ORL Lecture labiale Se documenter sur la surdité et la lecture labiale	Répétition Annoncer sa surdité

2. Les résultats.

Tout au long des différents entretiens, j'ai pu recenser les réponses aux questions qui m'intéressaient.

Je ne tiens pas à établir de statistiques, de résultats quantitatifs, mais plutôt qualitatifs. C'est pourquoi je vais citer les réponses obtenues sans tenir compte de leur récurrence.

2.1. *Les difficultés liées à la situation.*

Dans les différentes situations évitées, on retrouve des endroits comme le cinéma, le théâtre, la télévision. En effet, si le sous titrage n'est pas mis en place, la perception auditive de la parole est alors insuffisante pour assurer une bonne compréhension. D'autres part, les cafés, les restaurants, les soirées dansantes sont des endroits bruyants, ce qui perturbe la compréhension du message oral.

Ainsi, de façon générale, ce sont toutes les situations à caractère bruyant qui sont évitées. Mais aussi celles qui impliquent plusieurs interlocuteurs. Dans ces situations, les conversations sont difficiles à suivre car les paroles fusent et il est impossible de réussir à se concentrer sur plus d'une personne à la fois. De plus, c'est dans ce type de relation que les personnes sont mises à l'écart, et c'est pour cela que certains interviewés avouent ne plus fréquenter de clubs sportifs ou d'associations diverses.

2.2. *Les difficultés liées aux interlocuteurs.*

Les interlocuteurs les plus impressionnants sont les inconnus. En effet, ce sont à eux que les personnes interviewées ont le plus de mal à s'adresser. Le plus souvent, elles estiment qu'ils ne veulent pas faire d'efforts, ou alors, qu'au contraire ils en font mais mal car ils ne savent pas comment s'y prendre.

D'autres personnes avouent que quelques membres de leur famille continuent d'ignorer leur surdité. Ils peuvent alors adopter deux types de comportements différents, tout aussi déroutant l'un que l'autre : le premier consiste à ignorer, à faire comme si de rien n'était, et à ne faire aucun effort, alors que le second les pousse à délaisser la personne en elle-même, et cela en ne lui adressant quasiment plus la parole, ou de façon très réduite. Il devient alors difficile d'aller vers eux.

Enfin, certains interviewés ne redoutent aucun type de personne, à part si elles sont en groupe.

2.3. *Les difficultés liées au contenu du message.*

Je n'ai pas recensé de sujet particulier qui gêne les devenus sourds interviewés. Par contre beaucoup sont contrariés par les discussions qui portent sur des thèmes qu'ils ne connaissent pas ou ne maîtrisent pas. En effet ils ne peuvent faire jouer leur suppléance mentale lorsqu'apparaissent des termes spécifiques ou des noms propres. D'autre part, certains sont gênés par des sujets de type culturel. Une des personnes m'a dit : « Comment voulez-vous aborder ce genre de sujet lorsqu'il n'y a pas de partage d'expérience ». Ainsi, de façon générale, le type de sujet n'indispose pas la personne à partir du moment où elle en connaît le thème.

Je tiens à préciser qu'une personne m'a fait remarquer que tout sujet sortant « de la pluie ou du beau temps » l'indisposait. Elle a ajouté : « les conversations ne doivent pas sortir des sentiers battus, doivent rester conventionnelles ». Ce constat indique que la quantité ainsi que la qualité des échanges diminuent. La communication est réduite au strict minimum, et place la personne en retrait de toute conversation d'un type différent.

2.4. *Les difficultés liées à la forme du message.*

En posant cette question, les personnes m'ont répondu de façon spontanée que ce qui les gênait était le fait de mal articuler ainsi que celui de parler trop rapidement. J'ai donc précisé ma question en donnant quelques exemples comme les phrases complexes, les expressions, les métaphores. Ces trois exemples ont alors été repris. D'autres formes mal comprises comme l'ironie,

les mots complexes, les périphrases, les proverbes ont été ajoutées. D'autre part, une personne m'a fait remarquer, en me donnant pour exemple les phrases négatives, que si la structure grammaticale des phrases n'était pas respectée, elles devenaient difficile à comprendre. En effet, les structures morpho-syntaxiques de l'écrit ne sont pas toujours présentes à l'oral. Et, dans le cas des phrases négatives si le "*ne*" disparaît, le "*pas*" peut ne pas être perçu et la phrase risque d'être comprise de façon affirmative.

Les phrases longues ont aussi été mentionnées. Dans la majorité des entretiens, elles ont été citées comme étant un handicap à la compréhension. Pourtant, certaines personnes ont trouvé, au contraire, qu'elles pouvaient aider à mieux comprendre car elles offrent plus d'indices.

2.5. *L'adoption de stratégies.*

Les réponses aux questions de cette rubrique concernent la possibilité d'utiliser des stratégies qui permettraient de pallier certaines difficultés liées à la surdité et non comblées par la pratique de la lecture labiale. Certaines de mes questions étaient dirigées, d'autres non. C'est pourquoi, dans les différents types de réponses, on peut trouver des redondances.

En ce qui concerne le fait d'*avouer sa surdité*, toutes les personnes interviewées répondent différemment. Certaines préfèrent ne jamais le dire, la surdité ne se voit pas et cela les arrange. Elles ne veulent pas paraître différentes. D'autres, au contraire, vont sans aucune honte, l'exprimer à toutes les personnes qu'elles peuvent rencontrer, de manière à éviter tout quiproquo. Et enfin, les autres ne l'avouent que lorsque cela s'avère nécessaire, comme par exemple lorsqu'elles n'ont pas compris et demandent de répéter.

La *demande de répétition* est plus ou moins liée au fait d'avouer ou non sa surdité. Elle aussi dépend de la façon dont est vécue la surdité. Ainsi, on retrouve des personnes qui ne font jamais répéter, par peur de ne pas avoir l'air « normales ». D'autres vont faire répéter une seule fois. Les dernières, demander trois à quatre fois maximum avant d'abandonner.

De façon générale, toutes les personnes portent plus *d'attention* à leur interlocuteur. Ainsi, elles vont regarder la personne en face, vont poser leur regard sur les lèvres plus particulièrement. Mais elles vont aussi observer de façon plus attentive les mimiques ainsi que la gestuelle de la personne.

Dans certains cas, elles vont demander à leur interlocuteur de faire quelques *efforts*. Elles vont être amenées à demander avant tout qu'on leur parle en face, plus fort dans certains cas, mais aussi plus distinctement et avec un débit normal. Elles peuvent demander à l'interlocuteur d'annoncer lorsqu'il change de sujet, d'éviter de passer « du coq à l'âne ». Lorsqu'elles ne comprennent pas, les personnes devenues sourdes peuvent être amenées à demander de répéter. La répétition peut être faite de façon simple, ou alors la personne peut demander à ce qu'on lui répète autrement, que l'interlocuteur utilise la reformulation, pour des mots ou pour des phrases. La demande peut également porter sur l'utilisation par l'interlocuteur de phrases courtes. Et enfin, en dernier recours, c'est l'écriture qui va être choisie.

Quelques personnes ont choisi de se *préparer* aux situations qu'elles peuvent rencontrer. Ainsi l'une d'elle va, par exemple, se poser la question : « Qu'est ce que je vais entendre ? » et se conditionne à entendre un certain type de sujets. Une autre préparation, plus courante parmi les interviewés, est la documentation, afin de s'informer sur le thème qui va être abordé ultérieurement.

En posant les dernières questions, les personnes interviewées m'ont livré ce qu'à leur avis *il faudrait faire* pour que la compréhension soit améliorée. Certaines des propositions données ont déjà été citées dans les paragraphes précédents. La première chose serait donc d'avouer sa surdité et d'expliquer à l'interlocuteur comment il doit réagir. Puis, il ne faudrait pas hésiter à faire répéter la personne, en lui demandant d'utiliser des phrases courtes et d'employer des synonymes. Il serait aussi très important de demander quel est le sujet de la conversation, de manière à avoir des indices, mais aussi, demander des mots-clés. De plus, il ne faudrait pas avoir honte de demander à son interlocuteur d'écrire ce qui n'est vraiment pas perçu. La personne sourde peut elle aussi, en cas d'incompréhension, utiliser l'écriture : elle pourra retranscrire tout ce qu'elle a bien perçu et ce sera alors à l'interlocuteur de voir que ce qui est absent n'a pas été compris. Pour d'autres personnes, le plus important serait de mener la conversation, et ainsi de poser des questions dirigées qui permettent une bonne anticipation de la compréhension de la réponse. Enfin, comme me l'a fait remarquer l'une des personnes interviewées, il faudrait faire preuve « d'humour et d'humilité ».

La majorité des personnes, même si elles n'utilisent pas de stratégies couramment, se sont aperçues de leur utilité, puisqu'elles y ont fait illusion dans les dernières questions. Pourtant, pour l'une d'entre elles, la solution réside dans le fait de « s'excuser d'être sourd » et surtout de se faire aider par quelqu'un.

Le recueil de ces informations est à traiter et à mettre en parallèle avec ce qui a été vu au cours de la partie théorique. En effet, j'ai constaté qu'il existe des perturbations au sein de la communication, et il s'agit maintenant de vérifier si ces perturbations peuvent être évitées grâce à certaines stratégies, comme celles qui m'ont été données ici en exemple.

VII. Le traitement des résultats.

1. Ce qu'en dit la littérature.

Je tiens à faire un lien entre les renseignements recueillis et ce que j'ai pu lire dans un ouvrage en particulier. En voici la référence:

KAPLAN Harriet et col. (1985), *Speechreading. A way to improve understanding*. Gallaudet University Press, Washington, D.C.

Cet ouvrage, utilisé par les enseignants de l'université Gallaudet de Washington, est un recueil d'exercices à l'attention des étudiants sourds. Deux chapitres sont consacrés aux stratégies, qui peuvent aider dans maintes situations. H. Kaplan rappelle tout d'abord qu'il est nécessaire de ne pas nier sa surdité, de ne pas hésiter à demander de l'aide, et de toujours avoir à l'esprit qu'il faut avant tout comprendre. Puis, elle évoque deux types de stratégies à utiliser : les stratégies de communication et celles de perception.

1.1. *Les stratégies de communication.*

Elles sont au nombre de deux. Les **stratégies d'anticipation** vont permettre à la personne sourde de se préparer à la situation qu'elle va vivre et ainsi, d'être à même de diminuer les difficultés qui peuvent se présenter à elle. Ainsi, il lui sera utile d'anticiper le vocabulaire, les sujets qui pourront être abordés, les questions posées et leurs réponses. Les **stratégies de « dépannage »** (*repair*) sont utilisées au cours de l'échange. En effet, il n'est pas toujours possible de tout prévoir et surtout, parfois difficile de percevoir l'intégralité du message oral. Ainsi, elles consistent à demander à l'interlocuteur de répéter, de reformuler, d'utiliser des mots-clés et de résumer. Mais aussi d'utiliser des gestes et d'écrire des mots-clés, les informations importantes, lorsque le message ne passe pas.

1.2. *Les stratégies de perception.*

Ce sont des stratégies qui permettent de se placer dans des conditions optimales à la pratique de la lecture labiale. Elles consistent pour la personne sourde à demander à son interlocuteur de se placer face à la lumière et face à elle de façon à ce que ses lèvres soient bien visibles. La personne sourde peut lui demander de ne pas parler la bouche pleine ou lorsque ses lèvres sont cachées, par ses mains ou une cigarette par exemple. Mais aussi lui proposer de ne pas sur-articuler, de ne pas crier, de parler naturellement de manière à ce que les mouvements de ses lèvres ne soient pas déformés. De plus, il est recommandé que la discussion se passe dans un endroit calme, et, le cas échéant, de se déplacer.

1.3. *En pratique.*

H. Kaplan propose des exercices pratiques dans le cadre des stratégies de communication. Ceux qui sont inhérents à la lecture labiale sont : la demande de répétition, la demande de reformulation (utilisation de synonymes, de paraphrases) la demande de clarification ou de confirmation (qui va permettre à la personne de s'assurer qu'elle a bien compris), la demande de mots-clés, et enfin, l'écriture pour les informations importantes, les noms propres, les chiffres.

2. Des stratégies pour pallier les perturbations de la communication.

Il s'agit maintenant d'établir un lien entre les perturbations recensées (cf.III.3.), et les stratégies mises en place pour permettre à la personne devenue sourde de compléter sa lecture labiale, et donc, de l'aider dans sa communication au quotidien.

2.1. *Au niveau du canal.*

Il s'agit d'une perturbation de la perception auditive et/ou visuelle. Il existe plusieurs stratégies qui vont permettre d'améliorer la compréhension de la personne devenue sourde. En effet, l'interlocuteur va pouvoir parler plus fort, ce qui peut aider certaines personnes à avoir une meilleure perception auditive. D'autre part, au niveau du canal visuel, on recense diverses conduites qui vont elles, permettre une pratique optimale de la lecture labiale. Ces conduites sont données dans une plaquette d'informations diffusée par le BUCODES, et appelée « Comment parler à un malentendant ». Il s'agit donc, pour

l'interlocuteur, de parler face à la personne, de se placer face à la lumière, de ne pas sur-articuler et surtout, de ne pas mettre d'obstacle à la vision de ses lèvres.

En ce qui concerne la possibilité de mieux percevoir la parole de son interlocuteur, ce qui entre plus dans le cadre de mon sujet, la personne peut choisir de se placer dans un environnement calme. Le cas échéant, elle peut demander à ce que la conversation se passe à l'écart. Mais il s'agit aussi pour la personne de saisir le plus d'indices visuels possibles, entres autres, tous les éléments non-verbaux qui sont donnés par son interlocuteur.

2.2. *Au niveau du message, de la compréhension globale.*

On se place au niveau de la compréhension du message, de l'énoncé, de ce qui est mis en mots. Ainsi, lorsque la perception est mauvaise, la personne devenue sourde va être amenée à demander à son interlocuteur de répéter. La répétition simple est inutile, puisque le problème se situe bien au niveau de la saisie auditive et visuelle de l'information et non au niveau de la connaissance. Ainsi, la stratégie à utiliser est la consigne de reformulation. Elle s'effectue à plusieurs niveaux. Au niveau lexical, l'interlocuteur devra utiliser les synonymes des mots mal perçus. Au niveau de la phrase, il pourra formuler des périphrases. Lorsqu'elles sont trop longues, leurs débuts risquent de ne pas rester en mémoire, ainsi, l'utilisation d'énoncés courts est plus adéquat. De même, pour simplifier l'appréhension des énoncés, il vaut mieux préférer les phrases simples aux complexes.

Si ces démarches sont entreprises sans succès, la personne devenue sourde peut alors demander que ce qu'elle n'a pas compris lui soit écrit.

2.3. *Au niveau du référent.*

Le référent étant ce dont on parle les stratégies à adopter vont être celles qui concernent le sujet de la communication, de l'échange. La personne va ainsi demander à connaître le sujet, le thème de la conversation. Elle peut aussi être amenée à demander qu'on lui fournisse des mots-clés. Enfin, elle va suggérer à son interlocuteur de ne pas passer « du coq à l'âne », du moins, sans qu'elle ne soit prévenue.

2.4. *Au niveau du contexte du message.*

La personne devenue sourde doit être au courant du « pourquoi » de la communication. Ainsi, sa stratégie va être celle de se préparer à ce qui va se passer. Dès qu'elle connaîtra le sujet, elle pourra s'informer sur ce thème, en lisant par exemple. C'est ici qu'elle va se demander « qu'est ce que je vais entendre » ou lire sur les lèvres.

2.5. *Au niveau de l'aspect non- verbal.*

Comme cela est mentionné dans la plaquette « comment parler à un malentendant » du BUCODES, « mains, visage, gestes, tout votre corps parle ». Il est donc très important de considérer ce côté non-verbal qui peut ajouter à la compréhension du message. La personne malentendante va ainsi faire plus attention à la mimique et à la gestuelle de son interlocuteur. Mais, de ce fait, s'il n'en fait pas, elle peut être amenée à lui demander de parler de façon plus imagée, illustrée. Ce qui lui permettra d'obtenir plus d'indices.

2.6. *Autres.*

En ce qui concerne la rétro-action, l'ajustement harmonieux, la motivation à interagir et l'échange d'informations, il existe plusieurs types de stratégies qui vont influencer de façon positive la compréhension du message et donc la faciliter. En effet, s'il y a une bonne compréhension, plus d'informations vont être échangées. De même, la rétro-action va être adaptée au message. Ce qui va provoquer une motivation positive à participer aux échanges. Pour cela, il est important que la surdité soit avouée, de façon à ce que l'interlocuteur puisse s'adapter et faire des efforts en adoptant lui aussi quelques unes des stratégies vues précédemment, comme la reformulation par exemple. La personne devenue sourde pourra alors se sentir plus à l'aise face à cet interlocuteur et n'hésitera sans doute pas à poser des questions, à demander à son interlocuteur de faire des efforts(cf.VI.2.5.).

Un parallèle a pu être établi entre les perturbations de la communication dues à la surdité ainsi qu'à une lecture labiale insuffisante, et des stratégies qui permettraient de pallier les difficultés en découlant. Il s'agit maintenant de se servir de ces données et de les transmettre aux personnes concernées : les adultes devenus sourds ainsi que leur entourage. Je me propose d'établir une plaquette d'informations. Celle-ci regroupera, rédigées sous forme de conseils et ponctuées d'exemples, les stratégies citées précédemment.

Quatrième Partie :

L'élaboration de la plaquette.

Les différentes stratégies recensées dans la partie précédente vont maintenant être utilisées dans un but pratique. Je vais commencer par les rappeler, puis, distinguer celles qui peuvent être données à l'attention des devenus sourds et les autres, à l'attention des entendants. Enfin, je vais rédiger des conseils dans un but d'application des stratégies au quotidien.

VIII. Les données.

1. Le regroupement des données.

Je vais reprendre les termes utilisés par H. Kaplan pour regrouper les données qui vont servir à la construction de cette plaquette.

Les stratégies de perception comportent essentiellement des données sur les conditions optimales de pratique de la lecture labiale. Ces conditions sont expliquées à toute personne apprenant la lecture labiale et sont aussi données aux entendants. En effet, la plaquette « Comment parler à un malentendant », élaborée par le BUCODES, explique très bien comment agir. Je ne vais donc pas retenir ce type de stratégies. Pourtant, l'une d'elle va être l'exception : il s'agit du fait de se placer dans un environnement calme. Celle-ci me semble en effet importante et à la base d'une situation de communication réussie.

En revanche, je vais largement utiliser **les stratégies dites de communication**. Elles concernent effectivement l'aspect pragmatique de la lecture labiale. Celles qui ont été recensées et vont être utilisées sont les suivantes : l'anticipation ou la préparation, la répétition, la reformulation, l'écriture. Mais aussi, la demande ou la formulation de mots-clés, de résumés, de phrases simples, de phrases courtes, de gestes, de mimiques. Mais encore la connaissance du contexte, du thème de la communication.

En plus de ces stratégies, il me paraît important, tout comme H. Kaplan, d'insister à nouveau sur le fait qu'il faut annoncer, avouer sa surdité mais aussi qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide : être sourd n'est pas honteux.

2. Le tri des stratégies.

Il va s'effectuer en fonction des demandes à faire, et des actions spontanées. En effet, certaines données ne concernent que la personne devenue sourde, mais d'autres peuvent être utilisées par les deux parties.

2.1. *Les stratégies de la personne devenue sourde.*

Cela concerne tout d'abord le fait d'avouer sa surdité et d'être prêt à demander de l'aide lorsque quelque chose n'est pas compris. Puis, lorsque l'endroit est bruyant, à ne pas hésiter à se déplacer, à entraîner son interlocuteur dans un endroit plus calme. Mais aussi demander à ce que la personne répète, utilise d'autres mots ou formule une autre phrase, courte de préférence. Et, demander le thème de la conversation, demander des mots-clés pour que ce soit plus facile. De plus, prêter plus d'attention aux gestes et aux mimiques de l'autre. En effet ceux-ci peuvent être riches de sens. Enfin, anticiper dès que possible les situations et s'y préparer.

2.2. *Les stratégies de la personne entendante.*

Elle va tout essayer pour permettre de faciliter la saisie de la parole par la personne devenue sourde. Ainsi, Elle va utiliser des phrases courtes, simples, complètes au niveau morpho-syntaxique. Mais aussi utiliser des synonymes et des périphrases si elle s'aperçoit que son interlocuteur ne comprend pas, de même s'il lui demande. Elle va donner le thème du sujet qu'elle aborde, donner des mots-clés si cela peut faciliter la compréhension. Elle va signaler quand elle prend la parole et de même, indiquer quand elle change de sujet. Enfin, elle va faire attention à être expressive et à utiliser des gestes pour illustrer ses dires.

Il s'agit maintenant de rédiger tout ceci spécifiquement c'est-à-dire de façon simple, illustrée et bien titrée. Cela, de manière à produire un matériel adapté, attrayant et accessible qui permette aux personnes concernées de retrouver une place perdue au sein de la communication.

IX. La rédaction.

1. A l'attention des personnes Devenues sourdes.

La rédaction de chaque paragraphe, en rapport avec une stratégie particulière, va s'élaborer en trois parties. En effet, il faut d'abord donner le contexte, la situation, puis, donner la "solution", la stratégie à utiliser pour pallier le problème, et enfin, un exemple, de façon à illustrer le conseil : je propose que ce plan apparaisse dans la présentation. Ainsi, les différents éléments apparaîtront plus clairement.

1.1. *En guise d'introduction.*

Dans toutes les situations que vous rencontrez, n'ayez pas honte et DITES QUE VOUS ETES SOURD! Cela facilitera vos échanges. De plus, n'hésitez pas à demander de l'aide lorsque vous ne comprenez pas, et à appliquer les conseils qui suivent.

Bonne Communication !!

1.2. *Se placer dans un environnement calme.*

Situation : Vous discutez avec une personne mais l'endroit dans lequel vous vous trouvez est très bruyant. Les paroles de cette personne sont couvertes par le bruit ambiant.

Solution : Vous pouvez lui proposer de vous déplacer dans un endroit plus calme, de façon à mieux la comprendre.

Exemple : « Il y a beaucoup de bruit dans cette pièce et je n'arrive pas à comprendre tout ce que tu me dis. Si tu veux bien, nous pouvons aller dans cette autre pièce, l'ambiance est plus calme. »

1.3. *La demande de répétition, de reformulation.*

Situation : En pleine conversation, il ne vous manque qu'un mot pour comprendre ce que vous dit la personne avec qui vous discutez.

Solution : 1. Vous demandez qu'elle répète.

2. Vous demandez qu'elle répète en utilisant un autre mot.

3. Vous lui répétez ce que vous avez compris pour qu'elle s'aperçoive de ce qui vous manque pour comprendre. Elle pourra alors répéter et/ou vous pourrez lui demander de faire comme en 1 et 2.

- Exemples :** 1. « Pardon, mais je n'ai pas compris, peux-tu répéter ? »
 2. « Je n'ai pas compris ce mot, est-ce que tu peux m'en dire un autre, utiliser un synonyme ? »
 3. « Tu me parles de la couleur de ce... ?
 - de ce meuble. »

Situation : La personne à laquelle vous parlez vient de dire une phrase que vous n'avez absolument pas comprise.

Solution : Vous lui demandez d'utiliser une autre phrase, une périphrase.

Exemple : « Je n'ai pas compris cette phrase. Peux-tu me l'expliquer (avec une autre phrase) ? ».

1.4. *La demande de formulation de phrases courtes.*

Situation : La personne qui vous parle fait des phrases si longues que vous en oubliez la moitié.

Solution : Demandez lui de faire des phrases courtes.

Exemple : «oh la la, excuse-moi mais j'ai perdu le fil ! Peux-tu faire des phrases plus courtes s'il te plaît, ce sera plus facile pour moi. »

1.5. *La demande du thème.*

Situation : Vous arrivez dans un endroit où la discussion a déjà commencé.

Solution : Vous vous informez, auprès d'une personne, du thème de la conversation.

Exemple : « Peux-tu me donner le sujet de votre conversation ?
 Peux-tu me dire de quoi vous parlez ? »

1.6. *La demande de mots-clés.*

Situation : Vous ne comprenez pas le sujet dont il est question.

Solution : Demandez des mots-clés.

Exemple : « Je n'arrive pas à comprendre de quoi tu me parles : donne-moi des mots-clés, des mots qui concernent le sujet. »

1.7. *A propos des gestes et des mimiques.*

Situation : Quelle que soit la situation.

Solution : 1. Prêtez plus d'attention aux gestes et aux mimiques que peut faire la personne en face de vous. Ils peuvent ajouter du sens à ses dires.

2. Demandez à la personne d'être expressive, de faire des gestes pour illustrer ses paroles.

Exemple : 2. « Est-ce que tu pourrais faire des gestes, mimer certaines choses, pour que je comprenne mieux : tu peux, par exemple, pointer ta montre quand tu me parles de l'heure ».

1.8. *Demander d'écrire.*

Situation : Vous ne réussissez vraiment pas, malgré tous vos efforts et ceux de la personne en face de vous, à comprendre de quoi elle vous parle.

Solution : Utilisez l'écriture.

Exemple : « Je suis désolé, je n'arrive pas du tout à comprendre. Je te propose de m'écrire les idées importantes. »

1.9. *L'anticipation.*

Situation : Vous devez vous rendre dans une réunion, à une conférence, au cinéma...

Solution : Préparez vous. Vous pouvez vous renseigner d'avance sur le ou les sujet(s) que vous allez rencontrer, par vos lectures, par exemple.

Exemple : Vous devez aller visiter un monument avec des amis. Vous pouvez lire les articles des brochures que vous avez prises à l'office du tourisme.

Situation : Vous devez aller à la poste, à la banque, dans une administration ou autre.

Solution : Imaginez ce qui va se passer. Vous saurez d'avance les questions que vous avez à poser et les réponses qu'on peut vous donner, et vice versa.

2. A l'attention des personnes entendant.

Certains conseils vont se calquer sur ceux qui ont déjà été donnés précédemment. Pourtant, ceux-ci seront formulés de façon à ce qu'ils soient à l'initiative de la personne entendante.

Le schéma des paragraphes n'est pas le même. Voici donc la **situation** générale: Vous discutez avec une personne devenue sourde. Vous souhaitez faire au mieux pour faciliter sa compréhension.

2.1. *Se placer dans un environnement calme.*

Initiative : Vous proposez d'emblée à la personne devenue sourde d'aller dans un endroit plus calme. En effet, vous vous rendez compte que vos paroles sont couvertes par le bruit ambiant.

Exemple : « C'est très bruyant ici. Viens, allons discuter à côté ».

2.2. *Les gestes.*

Initiative : Faîtes des gestes qui illustrent ce que vous dites : montrez ou mimez.

Exemple : Vous racontez que vous devez appeler votre dentiste. Vous pouvez faire le geste du téléphone, et, pourquoi pas, dire dentiste et montrer vos dents.

2.3. *Les annonces.*

Initiative : Lorsque vous prenez la parole, la personne ne peut pas le détecter au son de votre voix, alors, indiquez-le lui, surtout quand vous faites partie d'un groupe.

Exemple : Faîtes un signe, attirez l'attention de la personne pour lui montrer que vous allez parler.

Remarques : il est important de savoir, que si vous coupez la parole à la personne, ou que vous parlez en même temps qu'elle, elle ne sera pas assez concentrée pour percevoir ce que vous lui dites.

2.4. *Les thèmes.*

Initiative : Vous annoncez à la personne le sujet dont il est question, lorsqu'elle arrive dans une conversation. Vous pouvez aussi lui dire de quoi vous voulez lui parler. Il sera plus facile pour elle de diriger ses pensées, de faire un choix parmi les éléments qu'elle va voir sur vos lèvres. Par exemple, *pistache* et *ménage* sont des sosies labiaux. Si vous annoncez que vous allez parler d'un apéro, son choix entre ces deux mots sera alors plus facile.

Exemple : « Nous étions en train de parler du dernier livre de... »

Ou « Je voulais te parler de mon prochain achat de ... »

Remarque : Signalez aussi lorsque vous changez de sujet.

2.5. *Les phrases.*

Les phrases longues et complexes sont plus difficiles à comprendre pour une personne malentendante. En effet, elles sont plus difficiles à mémoriser.

Initiative : Faites des phrases simples et courtes !

Exemple : Au lieu de dire : « Tu sais je t'ai raconté hier que j'avais vu une voiture qui était bleue et en fait c'est cette voiture que conduit Corinne », dites plutôt : « Hier, je t'ai parlé d'une voiture bleue. Eh bien c'est la voiture de Corinne ».

Mais il faut savoir aussi qu'il est plus facile pour la personne de comprendre si l'on parle comme on écrit. En effet, à l'oral, tous les indices qui peuvent aider à comprendre ne sont pas toujours présents.

Exemple : *j'ai peu d'temps / j'ai pas l'temps*

Ces deux phrases ont un sens différent alors qu'elles peuvent être comprises de la même manière.

Ainsi, il serait préférable de dire : *j'ai peu de temps / je n'ai pas le temps.*

2.6. *La répétition et la reformulation.*

Situation : Cette fois, vous discutez avec une personne devenue sourde et vous vous rendez compte, ou elle vous fait savoir, qu'elle n'a pas compris toutes vos paroles.

Initiative : 1. S'il s'agit d'un mot, vous pouvez le répéter. Si elle n'a toujours pas compris, utilisez un autre mot, un synonyme. Vous pouvez aussi expliquer en faisant une phrase, comme si vous donniez une définition.

2. S'il s'agit d'une phrase, ou d'une idée, faites une autre phrase, comme si vous expliquiez.

Exemple : 1. « Et alors je suis allé faire un jogging

- ?
- un jogging
- ?
- de la course à pied
- ?
- c'est un sport. Il faut courir longtemps. »

2. « hier nous sommes allés visiter la foire exposition,

- ?
- C'est un endroit où l'on trouve des commerçants et des artisans de tous les pays. Il y en a beaucoup. Ils exposent leurs marchandises dans de grands halls, et chacun a un stand. »

Remarque : Faites attention aux mots que vous employez. Si vous devez répéter un mot, essayez d'en utiliser un qui ne contient pas forcément les mêmes sons, car certains d'entre eux ne sont pas perçus. Les sons /k/ /g/ /r/, par exemple, ne sont pas vus en lecture labiale. D'autres, comme les sons /ch/ et /j/ sont vus de la même manière.

2.7. *L'écriture.*

Situation : Malgré tous vos efforts, et les siens, la personne ne comprend pas.

Initiative : Vous allez écrire les informations importantes.

Remarque : Il est difficile pour une personne malentendante de comprendre les noms propres, les chiffres et les mots qu'elle ne connaît pas. Vous pouvez aussi, dans ces cas, penser à écrire.

Maintenant que ces conseils sont rédigés, il faut mettre la plaquette en forme et s'occuper de la mise en page.

X. La mise en page.

Il s'agit de trouver une présentation agréable. En effet, il est nécessaire que les conseils apparaissent de façon claire. La présentation doit donner envie à la personne de lire cette plaquette.

1. Le contenu.

Il correspond aux conseils rédigés dans la partie précédente. Toutefois, l'introduction proposée ci-avant a été complétée. En effet, le public n'était pas clairement ciblé et le but de la plaquette non-expliqué. C'est pourquoi, j'ai ajouté la première phrase : *“Vous avez perdu l'audition, vous êtes sourd ou malentendant”*, ainsi que la dernière : *“Cette plaquette vous propose des situations que vous avez sûrement déjà rencontrées, ainsi que des moyens d'éviter les difficultés vécues quotidiennement lorsque vous communiquez”*. Quant au slogan : *“Bonne Communication”*, il m'a paru sympathique, et comme cette plaquette a pour but l'amélioration de la communication, il semble aussi encourageant et approprié.

Chaque conseil est donc divisé en trois parties : situation, solution, exemple, et ce sont elles dont le titre est mis en valeur. La présentation est alors plus aérée et le fonctionnement de la plaquette posé dès le départ : en effet, il s'agit du plan utilisé tout au long des pages. On retrouve un conseil par page, et chacun d'eux, à l'exception de la répétition, est illustré par un petit dessin. Celui-ci renforce le côté agréable de la plaquette ainsi que le contenu du conseil.

2. La couverture.

Elle est le premier aspect que l'on voit de la plaquette, c'est pourquoi elle doit contenir des éléments importants. Ainsi son objectif étant l'amélioration de la communication, il m'a paru évident de placer, comme s'il s'agissait d'une collection spéciale, le slogan : *“Mieux communiquer”*. Ensuite, l'utilisation de la lecture labiale étant insuffisante, cette plaquette propose de quoi la compléter. D'où le titre principal : *“Compléter sa lecture labiale au quotidien”*. Enfin, cette

plaquette étant destinée aux personnes devenues sourdes, j'ai ajouté le symbole de la surdité, c'est à dire l'oreille barrée.

3. Et pour les entendants ?

De même que pour l'introduction précédente, celle-ci a été complétée. En effet, j'avais uniquement spécifié la situation mais en aucun cas, les personnes ciblées et le rôle de la plaquette. Ainsi, j'ai ajouté : *“Vous vivez dans l'entourage d'une personne devenue sourde”* en première phrase, et *“Cette plaquette vous propose quelques conseils qui vous permettront de mieux communiquer”*, en dernière.

De plus, il m'a semblé intéressant de signaler, de façon assez concise (de peur d'avoir trop à développer et ainsi de lasser le lecteur) quelles pouvaient être les difficultés rencontrées lors de la pratique de la lecture labiale. *“Cette personne pratique la lecture labiale, lit sur vos lèvres ce qu'elle ne peut plus entendre. Cette pratique est parfois difficile, semée d'embûches. En effet, certains sons ne se voient pas, c'est le cas de /k/ /g/ /r/ : ce sont des invisibles. D'autres apparaissent identiques sur vos lèvres, comme, par exemple, les sons /f/ et /v/ : ce sont des sosies labiaux. Ce qui signifie que certains mots ne sont pas vus ou sont confondus”*.

Le développement est titré : *“Ce que vous pouvez faire”* et regroupe donc les conseils vus précédemment. On retrouve, dans ce cas, aussi un conseil par page. La structure de présentation n'est pourtant pas identique à celle de la plaquette à l'attention des personnes devenues sourdes. En effet, la situation a été évoquée dans l'introduction, et comme elle reste la même pour la majorité des cas donnés, elle ne sera précisée que dans les deux derniers conseils : la répétition et l'écriture.

Chacun des conseils est titré, en fonction de ce qu'il contient. Les titres sont donc les suivants : l'environnement, les gestes, les annonces, les thèmes, les phrases, la répétition et la reformulation, l'écriture. En fait, à l'exception du premier, tous ces titres correspondent à ceux donnés dans le paragraphe IX.2.

Je n'ai pas trouvé d'images pour chacun des conseils, c'est pourquoi la deuxième partie du paragraphe *“les phrases et la répétition”* et *“la reformulation”* ne sont pas illustrés.

En ce qui concerne la couverture, j'ai repris le slogan *“Mieux communiquer”* : en effet, cette plaquette se place dans la même “collection” que la précédente. Comme ce sont maintenant les entendants dans leur rôle d'amélioration de la communication qui sont concernés, il s'agit d'une aide à la personne devenue sourde pour compléter sa lecture labiale. Ainsi, le titre principal est : *“Comment favoriser la lecture labiale d'une personne devenue sourde”*. Il est vrai que le titre le mieux approprié aurait été « Comment parler à une personne malentendante », mais malheureusement, celui-ci a déjà été

utilisé ! Enfin, en opposition à l'oreille barrée, qui indique que la plaquette s'adresse à un public de sourds, j'ai choisi pour illustration une oreille qui signale que cela s'adresse aux personnes entendantes.

4. La présentation.

J'ai, pour le moment, imprimé deux plaquettes séparées, l'une à l'attention des devenus sourds et l'autre à l'attention des entendants. Mais ce n'est pas mon but de conserver cette conception. En effet, mon sujet concerne l'amélioration des possibilités de communiquer des personnes devenues sourdes. Ce qui en découle évidemment est l'attitude que peuvent adopter les entendants de leur entourage, d'où ces quelques conseils à leur égard. Je pense qu'il serait intéressant de pouvoir intégrer la partie « des entendants » à celle des devenus sourds. Ainsi, ma suggestion de présentation est la suivante :

La plaquette serait présentée sous forme de livret . Celui-ci comporterait deux faces : la première *“compléter sa lecture labiale au quotidien”* et la deuxième *“comment favoriser la lecture labiale d'une personne devenue sourde”*. C'est comme si chacune des parties se trouvait au dos de l'autre.

De cette façon, lorsqu'une personne devenue sourde aura cette plaquette entre les mains, elle s'apercevra, en la feuilletant, qu'il existe aussi des conseils pour les entendants, et elle pourra faire partager cette découverte à ses proches.

5. Une suggestion.

J'ai choisi d'utiliser une façon d'écrire, des couleurs et certaines images. Je propose de montrer à quoi peut réellement ressembler cette plaquette.

***M
i
e
u
x

C
o
m
m
u
n
i
q
u
e
r***

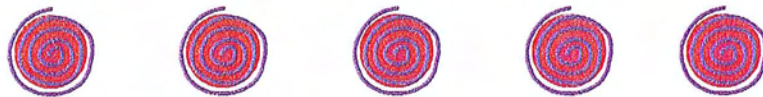


**Compléter
Sa
Lecture Labiale
Au
Quotidien**

Vous avez perdu l'audition, vous êtes sourd ou malentendant.

Dans toutes les situations que vous rencontrez, n'ayez pas honte et DITES QUE VOUS ETES SOURD ! Cela facilitera vos échanges. De plus, n'hésitez pas à demander de l'aide lorsque vous ne comprenez pas, et à appliquer les conseils qui suivent :

BONNE COMMUNICATION !!



Cette plaquette vous propose des situations que vous avez sûrement déjà rencontrées, ainsi que des moyens d'éviter les difficultés vécues quotidiennement lorsque vous communiquez.

Situation

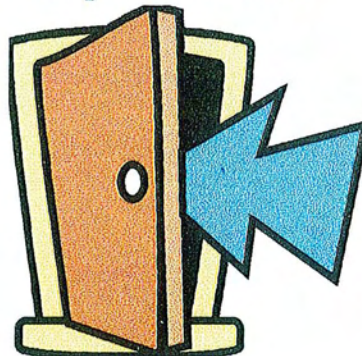
Vous discutez avec une personne mais l'endroit dans lequel vous vous trouvez est très bruyant. Les paroles de cette personne sont couvertes par le bruit ambiant.

Solution

Vous pouvez lui proposer de vous déplacer dans un endroit plus calme, de façon à mieux la comprendre.

Exemple

« Il y a beaucoup de bruit dans cette pièce et je n'arrive pas à comprendre tout ce que tu me dis. Si tu veux bien, nous pouvons aller dans cette autre pièce, l'ambiance est plus calme. »



Situation

En pleine conversation, il ne vous manque qu'un mot pour comprendre ce que vous dit la personne avec qui vous discutez.

Solutions

1. Vous demandez qu'elle répète.
2. Vous demandez qu'elle répète en utilisant un autre mot.
3. Vous lui répétez ce que vous avez compris pour qu'elle s'aperçoive de ce qui vous manque pour comprendre. Elle pourra alors répéter et/ou vous pourrez lui demander de faire comme en 1 et 2.

Exemples

1. « Pardon, mais je n'ai pas compris, peux-tu répéter ? »
2. « Je n'ai pas compris ce mot, est-ce que tu pourrais m'en dire un autre, utiliser un synonyme ? »
3. « Tu me parles de la couleur de... ? »

Situation

La personne avec laquelle vous parlez vient de dire une phrase que vous n'avez pas comprise.

Solution

Vous lui demandez d'utiliser une autre phrase, une périphrase.

Exemple

« Je n'ai pas compris cette phrase. Peux-tu me l'expliquer, avec une autre phrase ? »



Situation

La personne qui vous parle fait des phrases si longues que vous en oubliez la moitié.

Solution

Demandez lui de faire des phrases courtes.

Exemple

« Oh la la, excuse-moi mais j'ai perdu le fil ! Peux-tu faire des phrases plus courtes s'il te plaît, ce sera plus facile pour moi. »



Situation

Vous arrivez dans un endroit où la discussion a déjà commencée.

Solution

Vous vous informez, auprès d'une personne, du thème de la conversation.

Exemple

« Peux-tu me donner le sujet de votre conversation ? »

Peux-tu me dire de quoi vous parlez ? »



Situation

Vous ne comprenez pas le sujet dont il est question.

Solution

Demandez des mots- clés.

Exemple

« Je n'arrive pas à comprendre de quoi tu me parles : donne-moi des mots-clés, des mots qui concernent le sujet. »



Situation

Quelle que soit la situation.

Solutions

1. Prêtez plus d'attention aux gestes et aux mimiques que peut faire la personne en face de vous. Ils peuvent ajouter du sens à ses dires.

Demandez à la personne d'être expressive, de faire des gestes pour illustrer ses paroles.

Exemples

2. « Est-ce que tu pourrais faire des gestes, mimer certaines choses, pour que je comprenne mieux : tu peux, par exemple, pointer ta montre quand tu me parles de l'heure. »



Situation

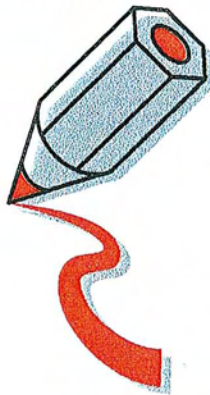
Vous ne réussissez vraiment pas, malgré tous vos efforts et ceux de la personne en face de vous, à comprendre de quoi elle vous parle.

Solution

Utilisez l'écriture.

Exemple

« Je suis désolé, je n'arrive pas du tout à comprendre. Je te propose de m'écrire les idées importantes. »



Situation

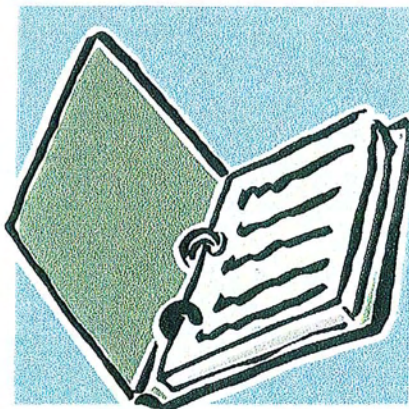
Vous devez vous rendre dans une réunion, à une conférence, au cinéma...

Solution

Préparez-vous. Vous pouvez vous renseigner d'avance sur le ou les sujet(s) que vous allez rencontrer, par vos lectures, par exemple.

Exemple

Vous devez aller visiter un monument avec des amis. Vous pouvez lire les articles des brochures que vous avez prises à l'office de tourisme.



Situation

Vous devez aller à la poste, à la banque, dans une administration ou autre.

Solution

Imaginez ce qui va se passer. Vous saurez d'avance les questions que vous avez à poser et les réponses qu'ont peut vous donner, et vice versa.



**M
i
e
u
x

C
o
m
m
u
n
i
q
u
e
r**



Comment

Favoriser

La

Lecture labiale

**D'une
Personne devenue
sourde**

Vous vivez dans l'entourage d'une personne devenue sourde. Cette personne pratique la lecture labiale, lit sur les lèvres ce qu'elle ne peut plus entendre. Cette pratique est parfois difficile, semée d'embûches.

En effet, certains sons ne se voient pas, c'est le cas de /k/ /g/ /r/ : ce sont des invisibles. D'autres apparaissent identiques sur vos lèvres, comme, par exemple, les sons /f/ et /v/ : ce sont des sosies labiaux. Ce qui signifie que certains mots ne sont pas vus ou sont confondus.

Lorsque vous parlez avec elle, vous souhaitez faire au mieux pour faciliter sa compréhension.



Cette plaquette vous propose quelques conseils qui vous permettront de mieux communiquer.

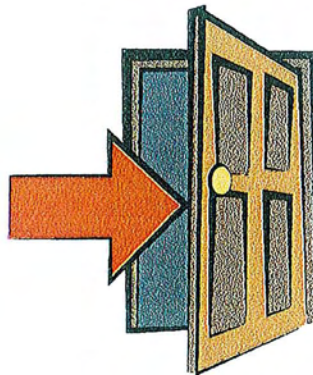
Ce que vous pouvez faire

L'environnement

Vous proposez d'emblée à la personne devenue sourde d'aller dans un endroit plus calme. En effet, vous vous rendez compte que vos paroles sont couvertes par le bruit ambiant.

Exemple

« C'est très bruyant ici. Viens, allons discuter à côté. »



Les gestes

Faites des gestes qui illustrent ce que vous dites : montrez ou mimez.

Exemple

Vous racontez que vous devez appeler votre dentiste. Vous pouvez faire le geste du téléphone, et, pourquoi pas, dire dentiste et montrer vos dents.



Les annonces

Lorsque vous prenez la parole, la personne ne peut pas le détecter au son de votre voix, alors, indiquez-le lui, surtout quand vous faites partie d'un groupe.

Exemple

Faites un signe, attirez l'attention de la personne pour lui montrer que vous allez parler.

Remarque

Il est important de savoir que si vous coupez la parole à la personne, ou que vous parlez en même temps qu'elle, elle ne sera pas assez concentrée pour percevoir ce que vous lui dites.



Les thèmes

Vous annoncez à la personne le sujet dont il est question, lorsqu'elle arrive dans la conversation. Vous pouvez aussi lui dire de quoi vous voulez lui parler. Il sera plus facile pour elle de diriger ses pensées, de faire un choix parmi les éléments qu'elle va voir sur vos lèvres. Par exemple, *pistache* et *ménage* sont des sosies labiaux. Si vous annoncez que vous allez parler d'un apéritif, son choix entre ces deux mots sera plus facile.

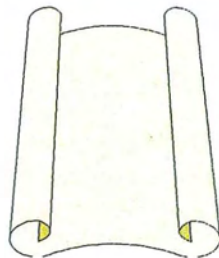
Exemple

« Nous étions en train de parler du dernier livre de.. »

Ou, « Je voulais te parler de mon prochain achat de... »

Remarque

Signalez aussi lorsque vous changez de sujet.

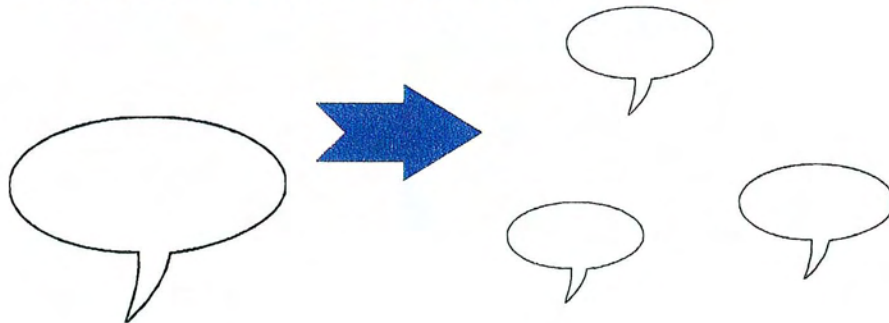


Les phrases

1. Les phrases longues et complexes sont difficiles à comprendre pour une personne malentendante. En effet, elles sont plus difficiles à mémoriser. Faites des phrases simples et courtes !

Exemple

1. Au lieu de dire : « Tu sais je t'ai raconté hier que j'avais vu une voiture qui était bleue et en fait c'est cette voiture que conduit Corinne. »
Dites plutôt : « Hier, je t'ai parlé d'une voiture bleue. Eh bien, c'est la voiture de Corinne. »



2. Mais il faut savoir aussi qu'il est plus facile pour la personne de comprendre si l'on parle comme on écrit. En effet, à l'oral, tous les indices qui peuvent aider à comprendre ne sont pas toujours présents.

Exemple

J'ai peu d'temps / J'ai pas l'temps

Ces deux phrases ont un sens différent alors qu'elles peuvent être comprises de la même manière.

Ainsi, il est préférable de dire :

J'ai peu de temps

Je n'ai pas le temps

La répétition et la reformulation

Cette fois, vous discutez avec une personne et vous vous rendez compte, ou elle vous le fait savoir, qu'elle n'a pas compris toutes vos paroles.

1. S'il s'agit d'un mot, vous pouvez le répéter. Si elle n'a toujours pas compris, utilisez un autre mot, un synonyme . Vous pouvez aussi expliquer en faisant une phrase comme si vous donniez une définition.
2. S'il s'agit d'une phrase, ou d'une idée, faites une autre phrase, comme si vous expliquiez.

Remarque

Faites attention aux mots que vous employez. Si vous devez répéter un mot, essayez d'en utiliser un qui ne contient pas les mêmes sons, car certains d'entre eux ne sont pas perçus. Les sons /k/ /g/ /r/ ne sont pas vus en lecture labiale. D'autres, comme les sons /ch/ et /j/ sont vus de la même manière.

Exemples

1. « Et alors, je suis allé faire un jogging ,
 - ?
 - un jogging
 - ?
 - de la course à pied
 - ?
 - c'est un sport. Il faut courir longtemps. »

2. « Hier, nous sommes allés visiter la foire exposition.
 - ?
 - C'est un endroit où l'on trouve des commerçants et des artisans de tous les pays. Il y en a beaucoup. Ils exposent leurs marchandises dans de grands halls, et chacun a un stand. »

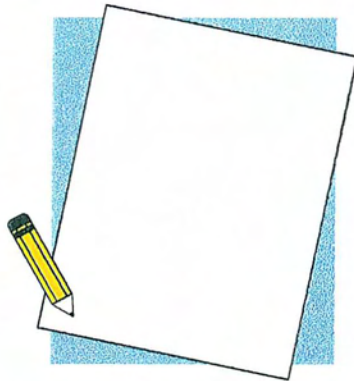
L'écriture

Malgré tous vos efforts, et les siens, la personne ne comprend pas.

Vous allez écrire les informations importantes.

Remarque

Il est difficile pour une personne malentendante de comprendre les noms propres, les chiffres et les mots qu'elle ne connaît pas. Vous pouvez aussi, dans ce cas, penser à écrire.



Cinquième Partie :

Aparté.

Dans cette partie, je souhaite évoquer ce que j'ai rencontré et ressenti tout au long de la réalisation de mon mémoire.

XI. Les difficultés rencontrées.

1. La population.

J'ai éprouvé quelques difficultés à trouver la population. Les personnes Devenues sourdes ne sont, d'une part pas toutes prises en charge, et donc non reconnues, et d'autre part, se cachent, car elles ne veulent pas afficher leur handicap.

J'ai commencé par prendre contact avec l'association locale des Devenus sourds, qui est à Nancy : L'Espoir Lorrain. Sa présidente, Mme Marchal, m'a invitée à une de leurs réunions mensuelles, pour que je puisse parler de mon projet et rencontrer le plus de personnes possible. Dans ce cas, certaines personnes ont refusé de participer, de peur de ne pas tout comprendre, malgré un appui écrit, ou encore parce-qu'elles n'en avaient simplement pas envie.

J'ai ensuite rencontré des personnes appartenant à un groupe de lecture labiale. Il s'agit d'un cours collectif, dispensé à l'Hôpital Central de Nancy. J'avais déjà rencontré quelques-uns des participants lors de la réunion de l'association. Parmi ceux que je n'avais pas vus, les uns ont cordialement accepté de me rencontrer ultérieurement, les autres non, pour les mêmes motifs que précédemment.

J'ai aussi visité des sites internet concernant la surdité, et y ai déposé un certain nombre d'annonces, dans lesquelles j'expliquais quel était mon projet et mon désir de rencontrer des personnes Devenues sourdes. Malheureusement, je n'ai eu qu'une seule réponse. D'autre part, je tiens à signaler que la majorité des sites internet trouvés concernent la Suisse ou le Québec. Pour la France, il en existe vraiment beaucoup moins. Toutefois, par ce biais, j'ai pu contacter d'autres associations en France, en l'occurrence, une à Paris : le FCS (fédération catholique des sourds) et l'autre à Strasbourg : le CSCS⁶⁷ (centre socio- culturel des sourds). Mais, en précisant ma correspondance, Strasbourg n'a pas su me dire à quelle occasion je pourrais rencontrer des Devenus sourds. Quant à l'association de Paris, je n'aurais pas pu débiter d'entretiens de suite, et mon emploi du temps ne me permettait pas alors de faire plusieurs allers-retours en direction de la capitale.

Voilà donc pourquoi je me suis tenue à un petit nombre de personnes pour mon expérimentation.

2. L'entretien.

Je n'avais, jusque là, jamais fait passer d'entretien. Aussi me suis-je renseignée pour réussir à les conduire correctement (cf.IV.2. et V.3.1.).

Il y a trois aspects de l'entretien qui m'ont semblé difficile à appréhender : il s'agit en effet de la reformulation des questions, du fait de compléter les questions qui semblent incomplètes, et enfin, du fait de savoir recadrer l'entretien pour éviter les "dérapages".

En effet, lorsqu'il a fallu que j'apporte un supplément aux questions, j'ai dû fournir des exemples. Ces exemples n'ont pas été donnés de façon homogène aux différentes personnes interviewées. En effet, elles n'ont pas toutes ressenti le besoin d'avoir ce complément, et d'autres part, j'en ai donné plus à certaines personnes qu'à d'autres. Il me semble aujourd'hui que ce problème peut être résolu en complétant le type de questionnaire utilisé de manière à ce qu'il soit plus complet. Tous les exemples nécessaires posés à l'écrit, il n'est alors pas utile d'improviser et toutes les personnes se trouvent exactement face aux mêmes énoncés.

D'autre part, je me suis trouvée quelque peu désarmée les premières fois où il a fallu que je reformule mes questions. En effet, je ne m'y étais pas préparée, je ne m'étais pas exercée à toutes les reformuler plus clairement, au cas où. Par la suite, cela s'est mieux passé puisque je l'avais déjà fait. Mais je pense maintenant qu'il aurait été aussi très utile de mieux me préparer à cette éventualité de façon à ce que les reformulations proposées soient réfléchies, et donc, plus adaptées.

Enfin, je souhaitais aborder le problème du "cadrage", du maintien du sujet. C'est là, à mon avis, que réside le point le plus complexe de l'entretien semi-directif. En effet, en discutant du sujet de départ avec les personnes, on se rend compte qu'il est très facile de dériver, à partir d'une anecdote, d'une association d'idées. Le plus difficile est alors de stopper la personne et de la faire revenir vers le sujet, ou encore, plus finement, d'essayer de la faire dériver dans l'autre sens. J'ai vécu ce "scénario" à plusieurs reprises, et j'avoue que cela m'a mise mal à l'aise, car je n'ai pas trouvé cela évident de couper la parole aux personnes pour revenir au sujet.

XII. La plaquette.

1. Remarques.

J'ai donné beaucoup plus d'exemples dans la plaquette destinée aux entendants. En effet, en ce qui concerne la perception difficile de certains mots, les personnes Devenues sourdes connaissent très bien cette situation, elle fait partie de leur quotidien. Elles ont donc sûrement plus d'exemples que moi à proposer. Par contre, les personnes entendants de l'entourage ne savent pas forcément comment cela se passe. On ne leur a peut être jamais expliqué. Et c'est pour cela que j'ai jugé bon de donner ces différents exemples.

D'autre part, j'ai choisi de n'expliquer que vaguement les problèmes liés aux limites de la lecture labiale. En effet, le but de cette plaquette est surtout de montrer que certaines situations complexes peuvent être évitées grâce à l'utilisation de quelques stratégies simples. Or, une explication de ce qu'est la lecture labiale, ainsi que de ses limites peut faire l'objet d'un autre sujet, d'une autre plaquette d'informations. J'insiste sur le fait qu'expliquer trop longuement pourrait, dans ce cas et à mon avis, détourner l'attention de la personne, et surtout réduire ou annuler l'envie qu'elle a de parcourir cet outil.

2. Variations.

La plaquette que je propose dans ce mémoire peut faire l'objet d'un travail supplémentaire. Pour l'instant, elle est le résultat d'un recueil d'informations. Il peut maintenant être intéressant de la tester auprès du public ciblé, c'est à dire les adultes Devenus sourds. Ils pourront ainsi témoigner de l'adaptation ou non de la plaquette. Mais aussi, pourquoi pas, y ajouter des éléments nouveaux ou au contraire, en faire supprimer certains.

3. La présentation.

J'ai proposé une présentation de la plaquette. Mais il se peut évidemment que celle-ci ne convienne pas, qu'elle ne plaise pas au public et ce, pour diverses raisons : sa lecture peut être difficile, sa réalisation, non pratique pour la consulter, ou autre. Des photos, des couleurs peuvent y être ajoutées, par exemple.

4. L'impact.

J'ai fait ce travail dans le but d'apporter un document qui puisse aider les personnes devenues sourdes à combler les manques de la lecture labiale, ceci, dans un objectif de réintégration de la personne dans la communication, de façon à ce qu'elle puisse à nouveau occuper une place d'être communiquant ordinaire. J'espère donc sincèrement que cette plaquette aura un impact positif sur la communication de la population ciblée.

Conclusion.

Ce travail avait pour objectif de trouver des stratégies qui pouvaient aider la personne devenue sourde à compléter sa lecture labiale, dans le but de sa réintégration dans la communication. Pour cela, j'ai choisi d'adopter une approche pragmatique.

Après avoir rencontré plusieurs personnes devenues sourdes, j'ai pu recenser un certains nombres d'attitudes à adopter et qui permettraient de pallier certaines difficultés de communication liées aux manques de la lecture labiale. Ces stratégies ont été rédigées puis regroupées dans une plaquette. Celle-ci comporte en fait deux faces : l'une à l'attention des personnes devenues sourdes et l'autre à l'attention des entendants composant leur entourage.

Les résultats que j'ai regroupés dans ces deux plaquettes ne sont pas exhaustifs. Toutefois, ils représentent un certain nombres « de choses à faire » de façon à éviter les échecs des situations de communication rencontrées. Le petit nombre de personnes interviewées pour aboutir à ce résultat me porte à croire que ce travail pourrait trouver une forme plus élaborée, plus complète.

Il serait très intéressant de pouvoir soumettre cette plaquette à plusieurs autres personnes, par le biais d'associations par exemple. De cette façon, elle serait testée ; on pourrait alors évaluer son impact sur la population, ses manques, et ses côtés les plus marquants... Ce qui permettrait d'aboutir à un produit fini, à un outil, qui correspondrait parfaitement aux besoins.

Ainsi, ce travail a été très intéressant car il m'a permis de rencontrer un certain type de personnes et de cibler un peu plus précisément quels sont leurs difficultés et leurs manques en matière de communication. Le fait de s'attacher à une autre approche, pragmatique en l'occurrence, ouvre des portes. Et cela procure une grande motivation. En effet, il apparaît qu'il existe un réel manque d'informations qui permettraient d'améliorer la communication. En définitive, il est important de ne pas oublier que ces personnes qui ont perdu l'audition restent ce qu'elles étaient : des personnes ancrées dans la communication orale, et qu'il ne faut priver de ce moyen d'échanger. C'est pour cela qu'il faut à tout prix leur apporter de nouveaux conseils, de nouvelles stratégies...pour mieux communiquer.

Annexes

Sommaire des annexes

Annexe I : Les sosies labiaux.

Annexe II : Les images labiales des voyelles.

Annexe III: La grille des aspects pragmatiques de la communication inter-individuelle.

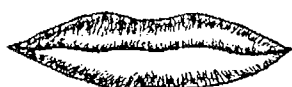
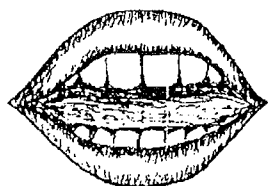
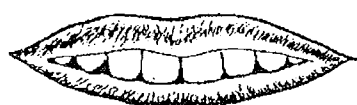
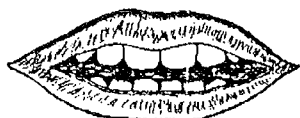
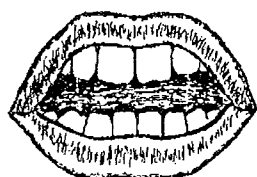
Annexe IV: Premier questionnaire élaboré.

Annexe V: Questionnaire utilisé pour les entretiens.

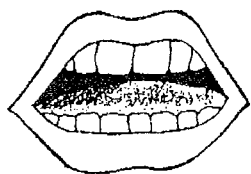
Annexe VI: Présentation de mon travail.

Annexe VII: Rappel et présentation de l'entretien.

Annexe VIII: Plaquette d'information du BUCODES.

Annexe I: Les sosies labiaux.**p / b / m****t / d / n****k / g / r****f / v****s / z****ch / j**

Annexe II: images labiales des voyelles.



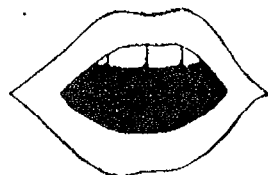
a *chat*



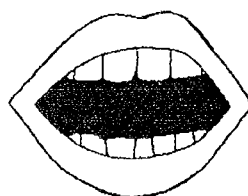
è / un *jet / brun*



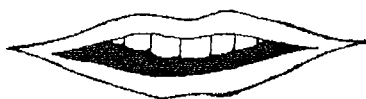
u / ou *grue / boue*



o fermé / eu fermé
chaud feu



eu ouvert / o ouvert
chœur chlore



i
ici



é
fée

Annexe III : La GOPCC,

Grille d'Observation Pragmatique des Comportements de Communication

NOM:

FAMILIARITÉ: -fréquence:

-qualité du contact:

GRILLE D'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS DE COMMUNICATION		
COMPORTEMENT		
I- MOTIVATION GLOBALE À INTERAGIR	A: 1 à 5	Commentaires:
II- INTELLIGIBILITÉ GLOBALE	A: 1 à 5	Commentaires:
III- COMPRÉHENSION GLOBALE	A: 1 à 5	Commentaires:
IV- AJUSTEMENT HARMONIEUX	A: 1 à 5	Commentaires:
V- ASPECTS NON-VERBAUX	A: 1 à 5	Commentaires:
VI- ACTES DE LANGAGE	A: 1 à 5	Commentaires:
VII- ÉCHANGE D'INFORMATION	A: 1 à 5	Commentaires:
VIII- ASPECTS SOCIO-LINGUISTIQUES	A: 1 à 5	Commentaires:

V- ASPECTS NON-VERBAUX 1. <u>Position physique</u> 1.1 Proximité 1.2 Contact	Décrire commentaires:				
2. <u>Gestes (fonction)</u> -2.1 <u>Référentielle</u> : - Mimétique - Déictique - Symbolique -2.2 <u>Relationnelle</u> : - Émotive/Expressive - Conative - Phatique/régulatrice -2.3 <u>Métalinguistique</u> : - Prosodie - Redondance - Commentaire -2.4 <u>Homéostatique</u>	Quantité B: 1 à 5	Qualité Variété A: 1 à 5 Efficacité A: 1 à 5		Erreurs de compréhension A: 1 à 5	Commentaires:
3. <u>Expression faciale</u>	Quantité B: 1 à 5	Qualité Variété A: 1 à 5 Efficacité A: 1 à 5		Commentaires:	

4. <u>Regard</u>	Quantité B: 1 à 5	Qualité		Erreurs de Compréhension A:1 à 5	Commentaires:
		Variété A:1 à 5	Efficacité A:1 à 5		
-4.1 Contact visuel					
-4.2 Mobilité					
-4.3 Expressivité					
5. <u>Silence</u>	Quantité B: 1 à 5	Commentaires:			
-5.1 Réflexion					
-5.2 Interactif					

VI- ACTES DU LANGAGE	(1) Présence +	(2) Présence -	(3) Non-observé	Erreurs de Compréhension	Commentaires:
1. Analyse isolée					
1.1 Moltaire					
<u>-Demande</u> .information connue .information inconnue .question oui/non .question "wh" .d'actions .de permission .questions rhétoriques					
<u>-Réponse</u> .information connue .information inconnue .question oui/non .question "wh" .accord ou désaccord .acquiescement ou non .qualification					
<u>-Évaluation</u> .positive .négative					
<u>-Description</u> .identification .possession .événements .propriétés .location					
<u>-Affirmation</u> .règles .évaluation .état interne .attribution .explication					

VI- ACTES DU LANGAGE (suite) <u>1. Analyse isolée</u> <u>1.1 Polaire</u>	(1) Présence +	(2) Présence -	(3) Non-observé	Erreurs de Compréhension	Commentaires:
<u>-Mécanismes conversationnels</u> .marqueurs des frontières .appel .accompagnement .retour .marqueurs de politesse <u>-Performatives</u> .Jeu de rôle .protestation .blague .marqueurs de jeu .proclamer .avertir .taquiner <u>-Variés</u> .double intentionnalité .actes indirects ♦ conventionnel ♦ non-conventionnel					
VI- ACTES DU LANGAGE <u>2. Analyse par paires</u> 2.1- Directives ♦ acquiescement - Acquiescement ♦ Directives 2.2- Quête ♦ Réponse - Réponse ♦ Quête 2.3- Demande ♦ Réponse - Réponse ♦ Demande 2.4- Commentaire ♦ Reconnaissance - Reconnaissance ♦ Commentaire					

VII-ÉCHANGE D'INFORMATION <u>1. Thème</u> 1.1- Sélection 1.2- Introduction 1.3- Maintien . connecteurs . delxis 1.4- Changement de thème 1.5- Réaction au changement	A: 1 à 5	Commentaires:			
<u>2. Thème/Rhème</u> 2.1- Quantité 2.2- Qualité					
2.3- Manifestations linguistiques .pronominalisation .ellipse .fonction emphatique .articles définis/indéfinis .initialisation	Présence +	Présence -	Non-observé	Erreurs de compréhension A: 1 à 5	

Annexe IV: premier questionnaire élaboré.

1. Depuis l'apparition de votre surdité, existe-t-il des situations que vous préférez éviter ?

Comme : - les sorties culturelles (théâtre, cinéma, ..)

- le restaurant, les cafés
- les conversations avec diverses personnes
- les repas de famille
- les relations sociales
- les achats dans les magasins

2. Pourquoi ?

3. Existe-t-il des sujets que vous préférez éviter ?

- vie quotidienne
- sujets plus abstraits (politique, éducation,

littérature...)

Avez-vous plus de difficultés à parler avec certaines personnes ?

- famille
- amis
- inconnus

4. Faites-vous répéter les personnes quand vous n'avez pas compris ?

Combien de fois ?

5. Dites-vous à vos différents interlocuteurs que vous êtes sourd/malentendant ?

6. Pour mieux comprendre les autres,

interlocuteur ?

- faites-vous plus attention à la mimo-gestuelle de votre

efforts ? lesquels ?

- demandez-vous à votre interlocuteur de faire certains

7. Est-ce qu'avant de vous rendre quelque part, vous vous préparez à la situation, à ce qu'il va pouvoir se passer ?

8. Pouvez-vous me raconter une situation de communication échouée : une situation au cours de laquelle vous n'avez pas été compris, vous n'avez pas compris votre interlocuteur ?

9. A votre avis, comment pourriez vous éviter ces situations difficiles ? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre de ne pas rencontrer autant de difficultés dans une situation de communication ?

Annexe V: questionnaire utilisé pour les entretiens.

1. Depuis l'apparition de votre surdité, existe-t-il des situations que vous préférez éviter ?

Par exemple :

- les sorties culturelles (théâtre, cinéma, ...)
- les restaurants, les cafés
- les conversations à plusieurs
- les repas de famille
- les relations sociales (associations, sport, groupes..)
- les achats dans les magasins

2. Pourquoi ?

3. Avez-vous des difficultés à parler avec certaines personnes ?

- de votre famille
- des amis
- des inconnus

et pourquoi ?

4. Existe-t-il des sujets de conversation que vous préférez éviter ?

- vie quotidienne
- sujets d'actualité
- sujets culturels.....

5. Quel type de discours est, pour vous, le plus difficile à comprendre ?
discours contenant :

- des phrases longues,
- des tournures complexes
- des expressions
- des métaphores (phrases imagées)

6. Faites-vous savoir à votre interlocuteur que vous êtes sourd/ malentendant ?

- dans tous les cas ?
- avec certaines personnes uniquement (famille, amis)

Si non, pourquoi ?

7. Lorsque vous n'avez pas compris, faites-vous répéter votre interlocuteur ?

- non, pourquoi ?
- oui, jusqu'à combien de fois ?
- quelles personnes ?

8. Pour mieux comprendre les autres :

- faites-vous plus attention à leurs mimiques, à leurs gestes ?
- demandez-vous à votre interlocuteur de faire certains efforts ? lesquels ?
 - répéter différemment
 - parler plus fort
 - parler plus lentement, ...

9. Avant de vous rendre dans un endroit (chez le docteur, chez le coiffeur, au supermarché, à la banque...), vous préparez-vous à la situation que vous allez rencontrer, à ce qui va pouvoir se passer ?

Que faites-vous ?

10. Pouvez-vous me raconter une situation de communication échouée : une situation au cours de laquelle vous n'avez pas compris votre interlocuteur, et où votre message n'est pas correctement passé du fait de cette incompréhension ?

11. A votre avis, comment pourriez-vous éviter ce genre de situations ?

Qu'est-ce qui pourrait vous permettre de diminuer, voire même d'éliminer, les difficultés dans une situation de communication ?

12. Pour finir : si l'un de vos amis perdait l'audition, que pourriez-vous lui conseiller ?

Annexe VI: présentation de mon travail.

Bonjour ,

Je suis actuellement en quatrième année d'orthophonie et j'élabore un mémoire.

Celui-ci doit me conduire à l'établissement d'une plaquette d'information sur la facilitation de la lecture labiale au quotidien. Cette plaquette sera adressée en particulier aux adultes devenus sourds mais aussi aux entendants qui peuvent les côtoyer (donc, à vous ainsi qu'à votre entourage) de façon à pouvoir améliorer la qualité des échanges en situation de communication.

Pour créer cette plaquette, j'ai besoin d'obtenir des renseignements de votre part, et c'est pourquoi je souhaiterai m'entretenir avec vous.

Cet entretien sera basé sur un questionnaire qui nous permettra de ne pas nous éloigner de notre sujet.

Celui-ci sera enregistré de manière à ne pas perdre de renseignements, et à faciliter ma prise de notes.

Tout ceci restera complètement **anonyme**.

Je vous remercie de votre attention et si vous souhaitez participer à un entretien, je vous serais reconnaissante de me le faire savoir.

Annexe 7 : rappel et présentation de l'entretien.

Bonjour,

Vous avez choisi d'accepter de me consacrer du temps au cours d'un entretien, et je vous en remercie.

Je vous rappelle que cet entretien va me permettre d'élaborer une plaquette d'information sur la facilitation de la lecture labiale au quotidien, et ce, à l'attention des adultes devenus sourds.

Cet entretien va durer 20 à 30 minutes environ et sera basé sur des questions, que vous pouvez retrouver à l'écrit, dans les pages suivantes.

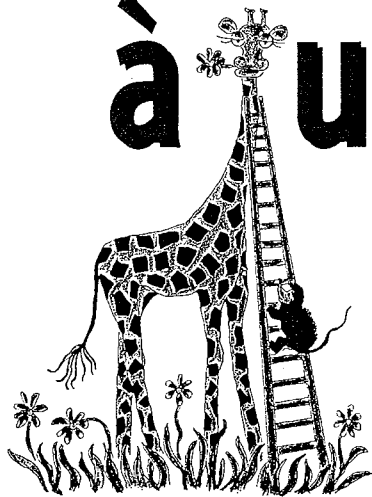
Nous serons enregistrés mais tout ce protocole s'effectue de manière **anonyme** et l'enregistrement ne servira qu'à faciliter ma prise de notes ainsi que l'analyse des informations que vous allez me communiquer.

N'hésitez pas à me poser des questions si vous en avez.

Merci encore de votre participation.

Annexe 8 : plaquette d'information du BUCODES.

Comment parler à un malentendant



Placez-vous en face de lui



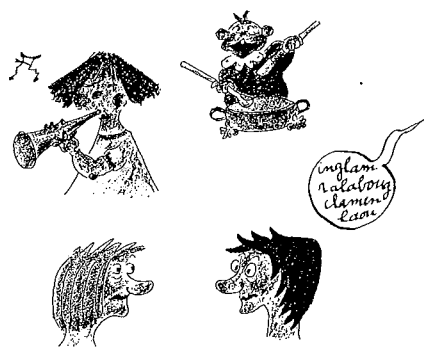
Parlez à voix égale
et naturelle



Ne lui parlez pas
depuis une autre pièce



Ne l'éblouissez pas



Réduisez les
bruits de fond



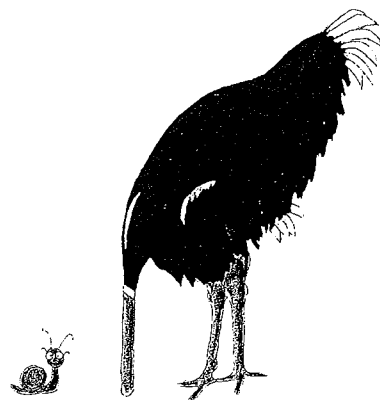
Ne fumez ni ne mangez:
laissez vos lèvres visibles



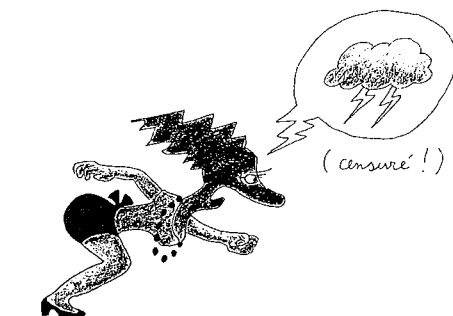
Attirez doucement
son attention



Répétez, oui, mais
avec d'autres mots



Mains, visage, gestes:
tout votre corps parle



Ne vous énervez pas
ne criez pas

BUCODES

Bureau de Coordination des Associations de Devenus-Sourds ou Malentendants
37, rue Saint Sébastien 75011 PARIS - Tél/Minitel/Fax : 01 49 29 07 42
E-mail : bucodes@clubinternet.fr

Bibliographie

Bibliographie

ABRY Christian et al.(1980), *Labialité et phonétique : données fondamentales et études expérimentales sur la géométrie et la motricité labiales*, Grenoble, Publications de l'Université des langues et des lettres.

ANDRIEUX Edith, MENDES Sylvie (1986), *Le devenu sourd et la lecture labiale*, Bordeaux, Mémoire d'orthophonie.

AUSTIN J.L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Edition du Seuil.

BARGUES Marie- Lise (1992), *Mal entendre au quotidien*, Paris, Edition Odile Jacob.

BAUME Patricia (1999), *Les malentendants dans la vie active*, Lausanne, Mémoire d'enseignement en lecture labiale.

BECUWE Hélène, DREUX Véronique (1993), *Bilan de compréhension orale chez des adultes devenus sourds*, Lille, Mémoire d'orthophonie.

BERARD Guy (1982), *Audition égale comportement*, Paris, Maisonneuve.

BERNARD-INGOLD Véronique (1998), *La conversation à oreilles inégales*, Nancy, Mémoire de D.E.A. de psychologie.

BERTHIER Nicole (1998), *Les techniques d'enquête*, Paris, Armand Colin.

BLOQUEL Vanessa, DiGENNARO Raphaëlle (2000), *Evaluation du contenu pédagogique du CD-ROM d'entraînement à la lecture labiale « Labiorom »*, Nancy, Mémoire d'orthophonie.

BOUVET Danielle (1989), *La parole de l'enfant sourd*, Paris, PUF.

BRIN Frédérique et al. (1997), *Dictionnaire d'Orthophonie*, Isbergues, L'Ortho édition.

BROCANDEL Sébastien, PLADYS Delphine (1999), *Entraînement à la lecture labiale par CD-ROM pour les personnes malentendantes. Etude préliminaire et conception de « LABIROM »*, Nancy, Mémoire d'orthophonie.

BULWER J. (1648), *Philocophus or deaf and dumb mans friend*. London. Humphrey and Moseley.

CARTON Fernand (1974), *Introduction à la phonétique du Français*, Paris, Bordas.

CHOLLON-POINTET (1999), *Surdit  et communication dans le couple : « la lecture labiale est-elle efficace ? »*, Lausanne, M moire d'enseignement en lecture labiale.

COURSANT-MOREAU Audrey, DESTOMBES Francis (1999), « LIPCOM, prototype d'aide automatique   la r ception de la parole par les personnes sourdes ». *Glossa n 68*, p.36- 40.

DARRIGRAND B n dicte, MAZAUX Jean Michel (2000), *Echelle de communication verbale de Bordeaux*, Paris, L'Ortho  dition.

De PARTZ Marie-Pierre (2001), « Une approche fonctionnelle des troubles aphasiques : l'analyse conversationnelle ». *Glossa n 75*, p.4- 12.

DEVANTHERIE Claire Lise (1999), *La lecture labiale, une autre  coute*, Lausanne, M moire d'enseignement en lecture labiale.

DUBOIS Jean et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

GALZIN Julie (1991), *La communication non-verbale dans le discours d'un adulte devenu sourd. Etude d'une bande vid o*, Nancy, M moire d'orthophonie

GARRIC Jeanne (1974), *Lecture sur les l vres et conservation de la parole*, Paris, Editions m dicales et universitaires.

GOUST J rome (1998), *Pour mieux vivre la malentendance au quotidien*, Paris, Albin Michel.

GUIGO Jeanne (s.d.), *Je deviens sourd, que faire ?*, Fondation de France, 98p.

HILTON Laurence M. (1990), « Identification et  valuation des diff rences pragmatiques du langage   partir de m thodes non-psychom triques ». *Glossa n 18*, p.14- 20.

ISTRIA M. et al. (1982), *Manuel de lecture labiale*, Paris, Masson.

KAPLAN Harriet et al.(1985), *Speechreading, a way to improve understanding*. Gallaudet University Press. Washington D.C.

LAFOSSSE Philippe, CHALLIER Gérard (1999), *Comment vivre avec un malentendant*, Lyon, Edition Josette.

LEON P., ROSSI M. (dir.) (1979), *Problèmes de prosodie, Vol.1 approches théoriques*. Studia Phonetica17. Didier.

MAILLET Valérie, OREL Sébastien (1998), *Elaboration d'une vidéocassette d'entraînement à la lecture labiale : LABIOCOM. Vol 1*, Nancy, Mémoire d'orthophonie.

MAURY Catherine (1984), *L'éclat de rire*. La pensée universelle.

MORIN Lucie (1985), *élaboration d'une grille d'observation pragmatique des comportements de communication chez l'adulte et détermination de la fidélité d'utilisation*, Université de Montréal, thèse.

MORIN Lucie, JOANETTE Yves, NESPOULOS Jean-Luc (1986), « Grille d'analyse des aspects pragmatiques de la communication interindividuelle ». *Rééducation orthophonique n°146*, p.137- 149.

PONT Anne Marie (1999), *Les malentendants et les sourds face au monde médical, paramédical, et hospitalier*, Lausanne, Mémoire d'enseignement en lecture labiale.

RENARD Marc (1996), *Les sourds dans la ville. Surdit  et accessibilit *, ARDDS, La Caravelle, Suppl ment du n 134.

RENARD Marc (s.d.), *Mieux s'entendre avec les personnes  g es sourdes ou malentendantes*, Fondation de France.

ROUSSEAU Thierry (2000), « L'approche  cosyst mique dans les prises en charge orthophoniques ». *Glossa n 73*, p.30- 35.

ROUSSEAU Thierry (2001), « Th rapie  cosyst mique des troubles de la communication dans la maladie d'Alzheimer ». *Glossa n 75*, p.14- 21.

SANGSUE-FLEURY Th r se (1999), *Les malentendants dans notre soci t  : de quelle mani re se per oivent-ils et comment sont-ils per us ?* Lausanne, M moire d'enseignement en lecture labiale.

SOLLAUD Agnès (1993), *Contribution à l'étude pragmatique d'un langage aphasique*, Bordeaux. Mémoire d'orthophonie.

YOUNGSON Robert (1998), *Les problèmes d'oreille et de surdité*. Carrere. Collection faire face.

ZOLTAIN (s.d.), *L'oreille perdue*. AGM Edition.

[anonyme] (s.d.), *La surdité : handicap invisible*, ARPADA, Ile de France, FCSF.

[anonyme] (1998), *Je vais à l'hôpital mais je suis sourd(e)*, ARPADA, Ile de France, FCSF.

Sites internet visités :

www.episteme.u-bordeaux.fr

www.ucs.mun.ca/~lemelin/tracey.html

www.efii.com/ANFH/cadre/goweb/Cadre_GO_Entretien.htm

ecoute.ch

arell.ch/arell.htm

seniorweb.ch

fcs.malentendants.free.fr

visuf.org

handitec.com

www.iddanet.net

www.multimania.com/fnsf

www.multimania.com/sourds67

TABLE DES MATIERES

Remerciements.

Sommaire.	p.10
-----------	------

Introduction.	p.14
---------------	------

Première partie : Les aspects théoriques.

I. Les surdités acquises.

1. L'audition.	p.16
1.1. <i>Rappels anatomiques.</i>	
1.2. <i>Rappels physiologiques.</i>	
2. Les différentes surdités.	p.17
2.1. <i>La classification des surdités.</i>	
2.2. <i>Les différents types de surdités.</i>	
3. Les différentes atteintes de l'oreille.	p.18
3.1. <i>Les atteintes provoquant des surdités de perception.</i>	
3.2. <i>Les atteintes provoquant des surdités de transmission.</i>	
3.3. <i>Les atteintes provoquant une surdité mixte.</i>	
4. Les conséquences de la surdité.	p.20

II. A propos de la lecture labiale.

1. Définitions.	p.21
2. Un peu d'histoire.	p.21
3. Les principes d'apprentissage.	p.22
4. Les conditions nécessaires à la bonne perception de la lecture labiale	p.23
4.1. <i>Les conditions liées à l'environnement.</i>	
4.2. <i>Les conditions liées à l'interlocuteur.</i>	
4.3. <i>Les conditions liées au message verbal.</i>	
4.4. <i>Particularités liées à l'individu.</i>	
5. Les limites liées à la bonne réception de la lecture labiale.	p.25

III. L'aspect pragmatique.

- 1. Définition. p.29
- 2. L'utilisation du langage. p.29
 - 2.1. *Le modèle de Jakbson.* p.30
 - 2.2. *Le modèle de Lienard.* p.33
 - 2.3. *La GOPCC.* p.37
- 3. Application aux personnes devenues sourdes.

Deuxième partie : La méthodologie.

IV. Le cadre méthodologique.

- 1. La problématique. p.42
- 2. Le choix d'une technique d'enquête. p.43
- 3. Le questionnaire. p.44
 - 3.1. *Elaboration du questionnaire.*
 - 3.2. *Pré-test du questionnaire.*
 - 3.3. *Résultats du pré-test.*
- 4. La population. p.46

V. L'expérimentation.

- 1. La prise de contact. p.49
- 2. Les lieux. p.49
- 3. Le déroulement de l'entretien. p.50
 - 3.1. *Au préalable.*
 - 3.2. *La conduite de l'entretien.*

Troisième partie : L'analyse.

VI. Le recueil d'informations.

- 1. La méthode. p.52
- 2. Les résultats. p.54
 - 2.1. *Les difficultés liées à la situation.*
 - 2.2. *Les difficultés liées aux interlocuteurs.*
 - 2.3. *Les difficultés liées au contenu du message.*
 - 2.4. *Les difficultés liées à la forme du message.*
 - 2.5. *L'adoption de stratégies.*

VII. Le traitement des résultats.

1. Ce qu'en dit la littérature. p.58
 - 1.1. *Les stratégies de communication.*
 - 1.2. *Les stratégies de perception.*
 - 1.3. *En pratique.*
2. Des stratégies pour pallier les perturbations de la communication. p.59
 - 2.1. *Au niveau du canal.*
 - 2.2. *Au niveau du message, de la compréhension globale.*
 - 2.3. *Au niveau du référent.*
 - 2.4. *Au niveau du contexte du message.*
 - 2.5. *Au niveau de l'aspect non-verbal.*
 - 2.6. *Autres.*

Quatrième partie : L'élaboration de la plaquette.

VIII. Les données.

1. Le regroupement des données. p.63
2. Le tri des stratégies. p.64
 - 2.1. *Les stratégies de la personne devenue sourde.*
 - 2.2. *Les stratégies de la personne entendante.*

IX. La rédaction.

1. A l'attention des personnes devenues sourdes. p.65
 - 1.1. *En guise d'introduction.*
 - 1.2. *Se placer dans un environnement calme.*
 - 1.3. *La demande de répétition, de reformulation.*
 - 1.4. *La demande de formulation de phrases courtes.*
 - 1.5. *La demande de thème.*
 - 1.6. *La demande de mots-clés.*
 - 1.7. *A propos des gestes et mimiques.*
 - 1.8. *Demander d'écrire.*
 - 1.9. *L'anticipation.*

2. A l'attention des personnes entendantes.	p.67
2.1. <i>Se placer dans un environnement calme.</i>	
2.2. <i>Les gestes.</i>	
2.3. <i>Les annonces.</i>	
2.4. <i>Les thèmes.</i>	
2.5. <i>Les phrases.</i>	
2.6. <i>La répétition et la reformulation.</i>	
2.7. <i>L'écriture.</i>	

X. La mise en page.

1. Le contenu.	p.70
2. La couverture.	p.70
3. Et pour les entendants ?	p.71
4. La présentation.	p.72
5. Une suggestion.	p.72

Cinquième partie : Aparté.

XI. Les difficultés rencontrées.

1. La population.	p.97
2. L'entretien.	p.98

XII. La plaquette.

1. Remarques.	p.99
2. Variations.	p.99
3. La présentation.	p.99
4. L'impact.	p.100

Conclusion.	p.102
--------------------	-------

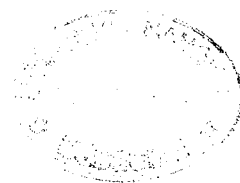
Annexes.

I.	Les sosies labiaux.	p.105
II.	Les images labiales des voyelles.	p.106
III.	La GOPCC.	p.107
IV.	Premier questionnaire élaboré.	p.114
V.	Questionnaire utilisé pour les entretiens.	p.116
VI.	Présentation de mon travail.	p.118
VII.	Rappel et présentation de l'entretien.	p.119
VIII.	Plaquette d'information du BUCODES.	p.120

Bibliographie.

p.123

Table des matières.



LASON Ghislaine

L'aspect pragmatique de la lecture labiale chez l'adulte devenu sourd.

Elaboration d'une plaquette d'information sur la facilitation de la lecture labiale au quotidien.

Mémoire d'orthophonie. Nancy 2002

Résumé

La surdité de l'adulte, lorsqu'elle apparaît, provoque d'énormes changements dans la vie quotidienne. La lecture labiale apporte alors une aide conséquente qui permet aux adultes devenus sourds de voir les paroles qu'il ne peuvent plus entendre. Et pourtant, sa pratique seule ne comble pas tout. L'étude de schémas de communication montre quelles sont les lacunes qui apparaissent et, l'approche pragmatique permet d'envisager d'autres stratégies qui permettraient de rétablir une communication efficace. J'ai donc souhaité réunir ces stratégies dans une plaquette d'information. Mais j'ai aussi choisi de proposer quelques conseils à l'attention des personnes entendant qui composent l'entourage de cette population. De cette façon, les différents interlocuteurs seront mieux « armés » pour aborder des situations de communication, dans le but de leur réussite.

Mots clés

Surdit 
Pragmatique
Communication
Plaquette d'informations

Jury

Pr sident : Monsieur le Professeur F. CARTON
Rapporteur : Madame M.M. DUTEL, Orthophoniste
Assesseurs : Madame le Docteur E. PERI
Monsieur J.Y. SAUSEY, Orthophoniste

Date de soutenance

Jeudi 27 Juin 2002